RAPPORT ÉVALUATION FINALE PROGRAMME DGD 2017-2021

Burkina Faso

Auteur : Oxfam Burkina et Oxfam Solidarité

Consultante externe : Conny Hoitink

Avril 2022

Table des matières

Pages

Glossaire ii

Résumé exécutif v

1. Introduction 6

2. Intervention et contexte 7

3. Méthodologie 9

   3.1. Approche, méthode et récolte des données 9

   3.2. Limites et opportunités de la méthode utilisée 11

4. Résultats, analyse et interprétation 12

   4.1. Aperçu des effets récoltés 12

   4.2. Les plus belles réalisations du programme 13

   4.3. Efficacité : dans quelle mesure les effets montrent-ils que le programme a atteint les objectifs spécifiques et résultats prévus ? 14

   4.4. Impact : quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme? 17

   4.5. Justice de genre : les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ? 20

   4.6. Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ? . 22

5. Conclusions et recommandations 25

   5.1. Apprentissages principaux 25

   5.2. Recommandations 25

      5.2.1. Efficacité 25

      5.2.2. Impact 25

      5.2.3. Justice de genre 26

      5.2.4. Environnement 26

6. Annexes 27

Glossaire

AAG : Actions Apprentissage sur le Genre

ACC : Analyse Contextuelle Commune

ADIF : Association Sougri-Nooma pour le développement des Initiatives Féminines

AFDI : Agriculteurs Français et Développement International

AGED : Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement

APESS : Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane

APFR : Attestations de possessions foncières rurales

AVEC : Association villageoise d'épargne et de crédit

BCER : Bassins de collecte des eaux de ruissellement

CCFV : Commissions de Conciliation Foncière Villageoise

CdF : collège des femmes

CFV : Commissions Foncières Villageoises

CIC : cellules d'interpellation citoyennes

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

COVID-19 : Coronavirus disease 2019

CPF : Confédération Paysanne du Faso

CRUS : Conseil Régional des Unions du Sahel

CSC : Cadre Stratégique Commun

CVD : Conseils Villageois de Développement

DAC : Comité d'Aide au Développement

DGAEF : Direction générale de l'Autonomisation Economique de la Femme

DGD : Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire

FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine

FENAFILS : Fédération nationale des acteurs de la filière lait local au Sénégal

FENALait : Fédération Nationale des Producteurs de Lait au Mali

FENOP : Fédération Nationale des Organisations Paysannes

FNGN : Fédération Nationale des Groupements Naam

G@W : Gender@Work

GAL : Gender Action Learning

GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération allemande)

GRAF : Groupe de Recherche Action sur le Foncier

JIFR : Journée Internationale de la Femme Rurale

MEAL: Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning (Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage – SERA)

MRAH : Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

NA : Non Applicable

OBE : Oxfam-en-Belgique

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

OES : Oxfam Intermon

OH : Outcome Harvesting

OHADA : Organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OiBF : Oxfam in Burkina Faso

OiC : Oxfam in Country

OiDRC : Oxfam in Democratic Republic of Condo

OiM : Oxfam in Mali

ONG : Organisation non gouvernementale

OP : Organisation paysanne

OS : Objectif spécifique

OSC : Organisations de la Société Civile

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PDI : Personnes Déplacés Interne

PH : Potentiel hydrogène

PIL : Plateformes d’innovation lait

PS : Planification Stratégiques

PTF : Partenaire technique et financier

PV : Procès-verbal

R : Résultat

RD : République démocratique

RDC : République Démocratique du Congo

RE : Récolte des effets

SEVE AFRICA : Soutenir l'Emergence et la Valorisation de l'Economie Locale en Afrique

SPAI : Sous-Produits Agroindustriels

SPONG : Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales

SYSCOHADA : Système Comptable OHADA

TIC : Tribunes d'interpellation citoyenne

TRIAS : ONG Belge

UMPL/B : Union Nationale des Mini laiteries et Producteurs de Lait du Burkina

VBG : Violences basées sur le genre

WILDAF AFO: Women in Law and Development in Africa –Afrique de l'Ouest

Résumé exécutif

Depuis 2017, Oxfam dans le cadre du programme DGD 17-21, soutient le développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière. L'objectif visé est le développement du leadership féminin, dans la chaine de valeur lait local.

Oxfam au Burkina, en collaboration avec Oxfam Solidarité et ses partenaires, pour la dernière année d'exécution du programme DGD 2017-2021 au Burkina Faso a décidé de faire l'évaluation finale dudit programme au Burkina Faso, à travers un processus d'évaluation participatif : la récolte des effets (outcome harvesting).

Le présent rapport fait la synthèse de l'évaluation finale du programme DGD 17-21 au Burkina Faso effectuée lors de la dernière année de mise en œuvre dudit programme. L'objectif est d'identifier, décrire, vérifier et analyser les changements apportés par le programme DGD 17-21 auprès des parties prenantes au Burkina Faso.

Le bilan général du programme est positivement appréciable avec notamment une atteinte globale de l'objectif spécifique, grâce notamment à la réalisation des résultats par les partenaires de mise en œuvre du programme et le suivi de Oxfam au Burkina.

Le programme a impulsé une vraie dynamique d'autonomisation économique des femmes dans la filière laitière locale mais aussi dans la gouvernance foncière rurales. Le programme a en effet doté les transformatrices laitières en équipements de transformation, conservation et commercialisation de produits laitiers. Il a permis le renforcement des capacités des groupements de femmes et des producteurs laitiers en techniques agroécologiques. Le renforcement de capacités (en leadership, en plaidoyer et négociation) a également permis aux femmes d'initier des campagnes de plaidoyer et de négociation auprès des autorités nationales mais aussi locales (autorités coutumières) pour d'une part obtenir la prise en compte des intérêts des femmes rurales dans les politiques agricoles et commerciales des produits agricoles mais aussi d'autre part d'obtenir des autorités coutumières, un accès sécurisé aux terres arables pour les femmes rurales impliquées dans les activités agricoles et génératrices de revenus.

Les actions ont permis d'obtenir des changements positifs en termes de renforcement de capacités des femmes et des jeunes. La transformation qualitative des relations hommes-femmes basées sur la complémentarité, l'estime mutuelle et la participation équilibrée à la vie de la famille constitue un effet obtenu grâce à l'utilisation de la méthodologie Actions Apprentissage sur le Genre (AAG). L'implication soutenue des femmes dans les chaines de valeur lait leur a offert des opportunités économiques avec des ressources financières propres renforçant ainsi leur rôle, leur place, leur participation à la prise de décision et leur autonomisation économique et financière. La promotion des techniques agroécologiques a doté les groupements de femmes ainsi que les producteurs de lait cru, de véritables moyens de résilience face aux effets du changement climatique.

Au plan institutionnel, les organisations partenaires et leurs membres ont été renforcés sur la base de plans de renforcement de capacités issus des processus d'autodiagnostics Institutionnels et Organisationnels. Cette approche a permis de les doter d'outils de planification stratégiques (PS), de Manuel de Procédures de Gestion Administrative et Financière, de plan de marketing, de plan de communication assurant ainsi leur durabilité institutionnelle et organisationnelle.

Le processus de récolte des effets s'est déroulé dans le dernier quadrimestre de l'année 2021. Elle a été menée par une consultante recrutée par Oxfam Solidarité avec le soutien de l'équipe d'Oxfam au Burkina Faso et de Oxfam Solidarité.

Le processus qui a été totalement participatif s'est déroulé autour d'une série d'ateliers ayant permis de récolter les effets auprès des parties prenantes, de faire la corroboration des effets

récoltés auprès de tierces personnes corroboratrices et de procéder à l'analyse ainsi qu'à l'interprétation des effets récoltés.

Tout au long de ce processus, la consultante a formé l'équipe d'Oxfam pour la facilitation des ateliers de récolte des effets et assisté l'équipe lors des ateliers en apportant leurs analyses, conseils, remarques sur la formulation des effets récoltés. Elle a également assisté l'équipe pour le corroboration, l'analyse et l'interprétation des effets récoltés. Enfin, la rédaction du présent rapport s'est faite sous sa supervision.

Ce processus a été une formidable expérience tant pour l'équipe Oxfam que pour les parties prenantes qui y ont participé. Cela a constitué des moments de partages et d'apprentissages qui ont permis aux participant.e.s d'échanger de façon constructive.

1. Introduction

Depuis 2017, Oxfam au Burkina, dans le cadre du programme DGD17-21, a soutenu le développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière. L'objectif visé était le développement du leadership féminin dans la chaine de valeur lait local et dans la gouvernance foncière.

Oxfam au Burkina, en collaboration avec Oxfam Solidarité et ses partenaires, dans le cadre de l'évaluation finale de ce programme DGD au Burkina Faso, ont souhaité mettre en place un processus d'évaluation participatif.

Ce processus d'évaluation, animé par une experte externe engagée par Oxfam Solidarité qui étaient en lien avec l'équipe Oxfam Burkina Faso, a été centré sur les effets attendus et inattendus du programme et a consisté à récolter des informations évaluatives tant quantitatives que qualitatives. L'évaluation visait à contrôler et vérifier l'atteinte des résultats et l'objectif spécifique du programme, comme stipulé par le cadre règlementaire de la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) (AR art.44).

Pour la mise en œuvre de cette évaluation finale, une experte spécialisée dans la méthodologie d'Outcome Harvesting (OH) (Récolte des incidences) a supervisé et validé le processus. Cette approche a permis une intégration à la fois des dimensions de l'atteinte des résultats et celle de l'apprentissage.

Les leçons tirées de cette évaluation renforceront les stratégies et la mise en œuvre du futur programme DGD 2022-2026 au Burkina Faso.

L'utilité de cette approche évaluative réside en sa capacité à permettre de tirer des leçons et des enseignements lorsque l'action se déploie dans un contexte complexe : évolution des acteurs et du contexte, trajectoire non linéaire, approche multi-stratégique, effets inattendus.

L'approche utilisée au Burkina Faso, vise à récolter les changements les plus significatifs survenus au cours de la mise en œuvre du programme durant les cinq ans (2017-2021). Ces changements ont été récoltés auprès des partenaires, des communautés et des parties prenantes.

Cette évaluation a pris en compte les critères OECD-DAC[1] suivants : efficacité, impact et durabilité.

Un certain nombre de questions ont été posés pour soutenir les réflexions des différentes parties prenantes.

[1] https://www.oecd.org/fr/cad/evaluation/criteres-cad-evaluation.htm

- Dans quelle mesure les effets montrent-ils que le programme a atteint les objectifs spécifiques et résultats prévus ?
- Quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme ?
- Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ?
- Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?
- Quels sont les principaux enseignements et recommandations pour les programmes futurs?

D'autres questions plus précises sur l'efficacité, l'impact, la justice de Genre, la transformation des relations de pouvoir ainsi que sur la durabilité, ont accompagné ces questions principales.

Le présent rapport décrit la mise en œuvre du processus ainsi que le contexte dans lequel il a été mené. Il expose également la méthodologie utilisée pour la récolte des effets mais aussi les résultats qu'elle a permis d'atteindre à travers les analyses et les interprétations qui ont été faites. Enfin, les conclusions et les recommandations issues de ce processus seront mis en évidence.

2. Intervention et contexte

Le programme DGD a visé au Burkina Faso, le **développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière**. Il s'est appuyé pour y parvenir sur l'atteinte de 6 résultats complémentaires qui opérationnalise la théorie de changement : (1) les organisations paysannes et deux ONG de soutien travaillent à réduire les inégalités de genre à l'interne, dans leurs programmes et via leurs revendications politiques, (2) les agriculteurs familiaux et en particulier les femmes rurales actives dans la chaîne de valeur « lait local » développent leurs activités économiques et des pratiques durables (production, transformation, commercialisation), (3) les agriculteurs familiaux des communes d'intervention, et principalement les femmes, renforcent la compréhension de leur droit à l'accès sécurisé à la terre, et des mécanismes à leurs dispositions pour le faire respecter,(4) les organisations partenaires ont développé un travail d'influence, en réseaux avec d'autres organisations de la société civile (plaidoyer/campagne), envers les décideurs et le secteur privé à différents niveaux (local, national et régional), (5) les partenaires renforcent leur fonctionnement et développent leur capacité et (6) Les organisations partenaires et Oxfam contribuent à renforcer la résilience des communautés en réduisant et en prévenant les impacts sanitaires et socio-économiques de l'épidémie du COVID-19. L'intervention a impliqué directement 6 partenaires, (le Groupe de Recherche Action sur le Foncier (GRAF), l'Union Nationale des Mini laiteries et Producteurs de Lait du Burkina (UMPL/B), la Confédération Paysanne du Faso (CPF), l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS-section Burkina Faso), Soutenir l'Emergence et la Valorisation de l'Economie Locale en Afrique (SEVE AFRICA), Women in Law and Development in Africa –Afrique de l'Ouest (WILDAF AFO)), une ONG (L'Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement (AGED)) et des organisations paysannes au niveau local, national et régional ouest africain. Trois parties prenantes concourent aussi directement à l'intervention (Gender@Work – G@W, Oxfam Intermon (OES), Oxfam in Country (OiC)).

Au Burkina Faso, les femmes rurales constituent la majeure partie des actifs ruraux et fournissent la majorité de la production alimentaire de base mais leur pouvoir d'agir est limité, ce qui se traduit par une faible capacité à développer des activités économiques et à participer activement aux prises de décisions au niveau des ménages, des communautés, des organisations et des processus politiques. Les causes du faible pouvoir d'agir des femmes rurales sont les mêmes que celles qui touchent l'agriculture familiale dans son ensemble (voir ACC page 18-20, 37-40 et 69) mais s'y ajoutent des éléments spécifiques (ACC, pages précitées et p.14) : (i) Croyances et traditions qui placent systématiquement la femme dans un

rôle subalterne, les femmes sont ainsi doublement pénalisées en tant qu'agricultrices familiales, et en tant que femmes, dans leur accès aux facteurs de productions, aux crédits, aux formations… ; (ii) Faible prise en compte des droits des femmes au sein même des organisations paysannes ; (iii) Au sein des lois peu favorables et/ou peu appliquées, on note une trop faible prise en compte des questions de genre. L'impact recherché à travers le programme DGD au Burkina Faso est la participation équitable (aux décisions et sur le plan économique) des femmes rurales dans les chaînes de valeur agropastorales dans la perspective d'une amélioration de la sécurité alimentaire et d'une économie rurale inclusive (cible 1 du CSC). Pour y parvenir, de nombreux changements intermédiaires sont nécessaires et corrélés (cf. ACC p.69-70 et la cible 1 et approche liées du CSC) : le développement de filets sociaux, une meilleure redevabilité des décideurs, le développement de différentes filières locales, etc.

Il s'est agi prioritairement de soutenir la filière laitière et à la gouvernance foncière locale. Ainsi le programme a apporté son soutien aux femmes actives dans la filière laitière en travaillant à : (i) améliorer la disponibilité en matière première via une meilleure alimentation du bétail et des techniques culturales durables au profit des éleveurs, (ii) renforcer les compétences techniques, commerciales et de négociation des femmes et fournir aux femmes les moyens de mettre en œuvre des pratiques agricoles performantes et durables. L'objectif était de permettre aux femmes rurales d'augmenter la qualité et la quantité du lait local mis sur le marché afin d'améliorer leurs revenus. En outre, en matière de gouvernance foncière, à l'occasion de la mise en œuvre de la loi 034 portant régime foncier rural, dans plusieurs communes pilotes les groupes de bases (hommes et femmes) ont renforcé, grâce à l'appui d'organisations locales et nationales, la compréhension de leurs droits et des leviers/mécanismes légaux à leur disposition pour les faire respecter. Ces groupes ont été outillés (capacités et connaissance) pour porter le plaidoyer auprès des autorités locales en matière de gouvernance foncière local au bénéfice des femmes rurales. Ainsi les femmes rurales et les agriculteurs familiaux ont pu mieux prendre part aux débats localement pour améliorer la gouvernance foncière dans leur localité et sécuriser leur accès au foncier au travers des cellules d'interpellation citoyenne. Concrètement, les femmes rurales à même de comprendre les dispositifs de la loi 034, ont pu interpeller les autorités locales et les hommes de leurs communautés pour améliorer leur un accès aux terres cultivables.

Outre les avantages directs tirés des interventions dans la filière laitière et dans les communes pilotes en matière foncière, la capitalisation de ces expériences par les organisations paysannes et leurs alliés ont nourri la construction d'un argumentaire utilisable dans le travail d'influence.

Le programme a visé également le renforcement des capacités des organisations de la société civile leur permettant : (i) d'accroître l'intégration du genre à leurs structures et à leurs stratégie (ii) d'accroitre leur capacité à refléter les exigences/besoins de leurs membres ; (iii) de mieux capitaliser sur les expériences, études, recherches mises en place ; (iv) d'accroitre leur légitimité interne et externe, notamment via leur conformité à l'acte unique de l'OHADA ; (v) d'améliorer leur force d'analyse et de proposition ; (vi) de mieux servir/appuyer leurs membres ; et (vii) d'améliorer leur mise en réseau. Le but est que ces organisations renforcées soient les meilleurs vecteurs de la participation des femmes aux prises de décisions et in fine de la prise en compte dans les politiques des droits et besoins des femmes rurales et autres agriculteurs familiaux.

3. Méthodologie

3.1. Approche, méthode et récolte des données

Dans le cadre de l'évaluation finale du programme DGD 17-21, dont l'objectif était l'autonomisation économique des femmes rurales par le renforcement de leur pouvoir d'agir à travers la filière laitière locale et la gouvernance foncière, la récolte des effets (RE), également appelée Outcome harvesting a été l'approche utilisée. L'évaluation a porté particulièrement sur l'impact, la durabilité et l'efficacité du programme.

L'approche RE récolte les changements induits, en termes de changements de comportement observables dans les relations, les actions, les activités, les politiques ou les pratiques des individus, des groupes ou des organisations[2]. Ces changements peuvent être positifs ou négatifs, voulus ou non, mais le lien entre l'intervention et les résultats est vérifiable.

C'est un outil fortement participatif axé sur l'utilisation des informations générées par l'évaluation. Il permet aux équipes d'évaluation, aux pouvoirs subsidiants et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner un sens aux effets qu'ils ont influencé lorsque les relations de cause à effet sont inconnues ou partielles. Contrairement à certaines méthodes d'évaluation, la récolte des effets ne mesure pas le progrès vers des effets ou des objectifs prédéterminés, mais recueille plutôt des preuves de ce qui a été réalisé et travaille à rebours pour déterminer si et comment le projet ou l'intervention a contribué au changement.

L'approche de la récolte des effets comprend plusieurs étapes :

1. Concevoir la récolte (plan d'évaluation)
2. Consulter la documentation et formuler les effets provisoires
3. S'engager avec les parties prenantes
4. Corroborer les effets
5. Analyser et interpréter les effets
6. Soutenir l'utilisation des résultats

La première phase (étape 1) de l'évaluation participative a été la formation des équipes Oxfam à la méthode de récolte des effets. Cela a consisté pour la consultante recrutée à former l'équipe pays de Oxfam au Burkina avec celles du Mali et de la RDC. L'objectif était de former ces équipes pays aux concepts et à l'adoption de la méthodologie « Récolte des Effets » (RE) et de les coacher pour qu'elles se sentent capables de faciliter des ateliers de RE avec leurs différents partenaires.

Cette formation a permis aux équipes pays, dont celle du Burkina, d'élaborer un design détaillé du processus avec des questions d'évaluation générales et des questions spécifiques auxquelles des réponses ont été apportées.

La seconde étape (étape 2) a consisté à organiser un atelier rassemblant les partenaires de mise en œuvre du programme DGD 17-21 et certain.e.s bénéficiaires dudit programme afin de procéder à la récolte des changements les plus significatifs auprès des partenaires, des communautés et des parties prenantes sur la période de mise en œuvre du programme.

Au cours du processus de collecte des effets, la méthode participative a été mobilisée. Les équipes Oxfam Burkina et Oxfam Solidarité ont co-facilité l'atelier de récolte des effets avec l'appui a distance de la consultante. Cet atelier s'est déroulé du 06 au 08 octobre 2021, afin de recueillir des preuves de ce qui a été réalisé. Il a été principalement question, pour

[2] Voir http://outcomeharvesting.net.

l'ensemble des partenaires et bénéficiaires du programme DGD 2017-2021, d'analyser l'objectif spécifique et les résultats du Burkina Faso, de récolter et d'analyser les effets du programme DGD 17-21 pour les cinq années de mise en œuvre.

Durant ces trois jours d'ateliers, des travaux de groupes, des présentations ainsi que des échanges en plénière ont rythmé le processus. Les conclusions journalières en termes de récoltes d'effets ont été analysé par une équipe compose par la consultante et un experte en evaluation d'Oxfam Solidarité qui a fait des remarques et des amendements sur la formulation, la clarté et la pertinence de chaque effet récolté. Cela a permis aux participant.e.s de peaufiner la formulation des effets.

Ce processus d'échanges entre participant.e.s en groupe comme en plénière mais aussi les échanges avec les facilitateur.trice.s ainsi que les experts en RE a été bénéfique et efficace quant à la bonne compréhension de la méthode de la récolte des effets et la bonne formulation des effets récoltés. Ce processus participatif a permis de collecter 29 effets.

La suite du processus (étape 3) a consisté à la corroboration de 31% des effets récoltés selon des critères déterminés au préalable. La corroboration des effets permet de vérifier les effets récoltés, auprès d'autres intervenants que les personnes ayant participé à la récolte afin d'en augmenter la précision et la crédibilité. Il s'agissait d'obtenir les points de vue d'une ou plusieurs personnes indépendantes de l'intervention (tiers) mais bien informées sur un ou plusieurs des effets ainsi que la contribution de l'agent de changement.

Parmi ces 31% nous avons sélectionné les effets suivants: [1,9,16,20,22,23,25 et 29][3], selon les critères ci-dessous :

- Deux effets portant sur la durabilité
- Un effet portant sur un effet inattendu
- Un effet sur la transformation des dynamiques de genre

Nombre total d'effets récoltés	**29**	**100%**
Nombre total* d'effets *corroborés	***9***	***31%***
Par 1 collaborateur	5	56%
Par 4 collaborateurs	4	44%

Un atelier de corroboration a été organisé le 13 décembre 2021, et a permis de regrouper des personnes ressources de l'UMPL/B, du GRAF, de la CPF et de SEVE Africa. La rencontre a pris une demi-journée. Elle a connu la présence de quatre 4 agents de Oxfam au Burkina pour la facilitation de la rencontre.

De façon pratique, il s'est agi de répondre à une fiche de questionnaire afin de donner un avis sur l'effet qui a été formulé[4].

L'atelier a permis de corroborer 100% des effets retenus. Sept (07) effets ont été intégralement corroborés et approuvés [1,9,16,22,23,25 et 29]. Deux effets ont été partiellement corroborés au niveau du type de changement provoqués [20 et 29].

L'analyse des effets (étape 4) a été réalisée par les équipes Oxfam Burkina et Oxfam Solidarité. Les effets ont été classés et catégorisés selon différents critères :

- Leur contribution aux résultats du programme DGD,

[3] Cf. Annexe 5, formulaire de corroboration des effets
[4] Modèle de fiche se trouvant à l'annexe 5

- L'importance des changements observés,
- L'importance de la contribution d'Oxfam et des partenaires à la réalisation de l'effet,
- Le type d'acteurs et d'actrices sociales, les individus et organisations qui ont changé,
- L'effet est-il attendu (planifié dans le programme), inattendu ou négatif ?
- Critères pour la justice de genre,
- Critères de durabilité.

En fonction de ces catégorisations, des données ont été extraites et soumises à l'interprétation des partenaires du programme comme base de discussion.

L'interprétation des effets (étape 5) qui ont été récoltés a eu lieu le 17 décembre 2021, au cours d'un atelier réunissant les partenaires de mise en œuvre du programme DGD 17-21. Cette rencontre a permis, sur la base des résultats de l'analyse, de répondre aux questions d'évaluation afin de mettre en évidence l'efficacité, l'impact, la durabilité ainsi que la justice de genre et la transformation des relations de pouvoir liés à la mise en œuvre du programme DGD 17-21.

Les parties prenantes présentes à la rencontre ont travaillé à analyser les changements mis en évidence, guidées par un ensemble de questions relatives à l'impact, la durabilité ainsi que la justice de genre et la transformation des relations de pouvoir liés à la mise en œuvre du programme DGD 17-21.

Il s'est agi de travaux de groupe puis de présentation et d'échanges en plénière pour la mise en commun des réflexions. Les sous-groupes ont été assistés par les facilitateur.trice.s agents de Oxfam au Burkina. Des apprentissages et recommandations ont été formulés à la suite de cet atelier.

3.2. Limites et opportunités de la méthode utilisée

Bien que le personnel d'Oxfam Burkina Faso ait été disposé à s'investir dans le processus, il était également occupé par les activités du programme DGD17-21, ainsi que par les rapportages (financiers comme narratifs). En outre, deux des trois personnes qui avaient bénéficié de la formation sur le processus d'outcome harvesting, ont abandonné le processus parce qu'ayant eu d'autres opportunités d'emploi. Cela a eu un impact sur la mise en œuvre du processus bien que ledit processus ait bénéficié du soutien de la responsable suivi-évaluation, d'un nouvel agent recruté pour le compte du programme DGD et de celui d'Oxfam Solidarité.

Ainsi, cette méthode participative est une bonne option cependant, elle implique un engagement permanent et franc de toutes les parties prenantes. Ce qui peut s'avérer difficile à obtenir. Par contre, la mise en œuvre du processus par une experte évaluation d'OBE et la consultante spécialement recruté pour la circonstance améliorerait la consistance du processus.

Par ailleurs, pour des questions également de temps, il a été jugé nécessaire de réunir les corroborateurs lors d'un atelier de corroboration. Pour ceux qui n'étaient pas disponibles pour prendre part à l'atelier de corroboration le questionnaire a été envoyé par mail afin de renseigner les informations de corroboration.

Enfin, en ce qui concerne l'efficacité, la récolte n'a pas permis d'embrasser tous les changements induits par le programme, d'autant plus que les effets se trouvent majoritairement dans la sphère d'influence, et non la sphère de contrôle. L'analyse et l'interprétation se sont par conséquent également basées sur les informations disponibles dans les documents de rapportage du programme.

4. Résultats, analyse et interprétation

4.1. Aperçu des effets récoltés

Au total vingt-neuf (29) effet ont été récoltés à l'issue du processus de récolte des effets avec les parties prenantes. La liste complète des 29 déclarations d'effets se trouve en annexe 1 du présent rapport.

Ces effets embrassent l'ensemble des outputs du programme DGD 17-21.

Objectif spécifique du programme : « ***Développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir politique et économique dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière*** ». Les effets récoltés [effets 1, 2, 3, 6, 9, 15, 19, 20, 22, 25, 27 et 29], exprimés par les partenaires et les bénéficiaires du programme, démontrent l'atteinte de l'Objectif spécifique du programme DGD pour la période 2017-2021. En effet, Les activités mises en œuvre par les partenaires et en alliance ont permis de dépasser les cibles prévues au niveau des indicateurs de l'objectif spécifique.

Les effets récoltés nous révèlent également que les outputs ont tous été atteints.

R1- Les organisations paysannes et deux ONG de soutien travaillent à réduire les inégalités de genre à l'interne, dans leurs programmes et via leurs revendications politiques.

L'atteinte de ce résultat a été exprimé au travers des effets n°3, 4, 6, 8, 25, 27 et 28. Cela montre l'engagement qui a prévalu au sein des organisations dans la lutte pour l'autonomisation des femmes rurales. L'UMPL/B, l'APESS et la CPF ont renforcé le travail d'égalité de genre dans le cadre du plan d'actions « Action-Apprentissage en Genre (AAG), cela a contribué à améliorer la prise en compte du genre dans leur fonctionnement interne et dans leurs programmes.

R2 - Les agriculteurs familiaux et en particulier les femmes rurales actives dans la chaîne de valeur « lait local » développent leurs activités économiques et des pratiques durables (production, transformation, commercialisation).

Les effets n°1, 2, 4, 6, 8, 15, 16, 19, expriment l'atteinte du résultat 2. Pendant le période du programme 79% des laiteries membres de l'UMPLB ont été formées et équipées en matériels de contrôle qualité (cible 75%) ce qui leur a permis d'adopter de mesures d'hygiène et de qualité. En outre, les volumes de lait, commercialisés par les laiteries ont globalement progressé pour atteindre 18% par rapport à 2016.

R3 - Les agriculteurs familiaux des communes d'intervention, et principalement les femmes, renforcent la compréhension de leur droit à l'accès sécurisé à la terre, et des mécanismes à leurs dispositions pour le faire respecter.

Les effets n°8, 16, 20, 24 et 29 témoignent de l'atteinte de ce résultat 3. Grace au travail du programme DGD, toutes les cellules d'interpellation citoyennes (CIC) prévues ont été mises en place et sont fonctionnelles dans les quatre communes visées. Le nombre de femmes membres a évolué de six en 2016 à 13 en 2021. Les femmes participent à toutes les sorties de collecte d'information et en générale, ce sont les femmes qui sont les portes paroles de la CIC pendant les interpellations dans les communes.

R4 - Les organisations partenaires ont développé un travail d'influence, en réseaux avec d'autres organisations de la société civile (plaidoyer/campagne), envers les décideurs et le secteur privé à différents niveaux (local, national et régional).

En ce qui concerne le résultat 4, on note que 6 rencontres de préparation d'interpellations, 3 revendications s'appuyant sur des études/recherches et 6 rencontres d'interpellations ont été réalisées. 11 nouvelles actions communes ont été menées par les partenaires en alliance avec des OP et OSC. Ces activités de développement de leur influence ont été accompagné par les bénéficiaires du programme DGD, et cela est ressorti à travers les effets récoltés [effets n° 4, 6, 18, 22, 25, 26, 27].

***R5* - Les partenaire renforcent leur fonctionnement et développent leurs capacités.**

L'ensemble des partenaires de mise en œuvre du programme DGD 17-21 ont pu dérouler les activités liées au plan de renforcement des capacités qu'ils avaient prévues. Cela est mis en évidence avec les effets [n°6, 14 et 21] récoltés auprès des partenaires.

Au bout de cinq années de mise en œuvre, les partenaires ainsi que les bénéficiaires ont bénéficié de renforcement de capacités mais aussi ont contribué avec le programme à l'atteinte de l'objectif spécifique. Ils l'ont exprimé à travers les effets récoltés.

R6 : Les organisations partenaires et Oxfam contribuent à renforcer la résilience des communautés en réduisant et en prévenant les impacts sanitaires et socio-économiques de l'épidémie du COVID-19

Tout au long de l'année 2021, avec l'apport budgétaire dans le cadre du soutien des personnes vulnérables impactées par les mesures barrières imposées par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie du COVID 19, quatre (04) partenaires de mise en œuvre du programme DGD 17-21 en plus d'un collaborateur à savoir l'AGED, ont pu mener des activités de soutien et d'urgence à l'endroit des femmes rurales (en majorité). L'objectif étant d'éviter que les efforts entrepris depuis 2017 par le programme DGD 17-21 pour l'autonomisation socioéconomique des femmes dans la filière laitière locale et dans la gouvernance foncière, ne soient réduit au néant par les effets néfastes dus au COVID 19. Les activités ont été regroupées sur deux axes : (i) Sensibilisation, formation et protection au COVID-19 des communautés et acteurs des zones du programme [n°13] ***et (ii) Relèvement et assistance des communautés et des acteurs des zones du programme.***

4.2. Les plus belles réalisations du programme

Les plus belles réalisations du programme, c'est-à-dire celles dont les partenaires sont les plus fier.e.s, sont les suivantes :

- La tenue régulière des 72 heures du lait local par l'UMPL/B depuis 7 ans avec l'accompagnement des structures étatiques, des organisations sœurs, des partenaires techniques et financiers (PTF) et les forts engagements et mobilisation des acteurs à la base [effet n°26].
- La mise en place des cellules d'interpellation citoyenne (CIC) qui a permis d'assainir la gestion foncière locale [effet n°24].
- La réalisation des bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER) qui ont été une référence pour la Banque Mondiale, l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, etc. et aussi le nombre de BCER réalisés par SEVE Africa qui est supérieur à ceux du Ministère [effet 16].
- La mise en place des champions communautaires qui a permis de sensibiliser un plus grand nombre de bénéficiaires sur les gestes barrières COVID-19, violences basées sur le genre (VBG), cohésion sociale et les bonnes pratiques d'hygiène [effet n°13].
- La mise en place des espaces femmes qui constitue un cadre de concertation des femmes permettant la prise en compte de leurs besoins en renforcement des

capacités, contribuant à leur autonomisation financière, et qui améliore leur participation à des rencontres ainsi qu'à la prise de décisions en public [effet n°3].

- La reconnaissance de plus en plus grandissante du collège des femmes (CdF) de la confédération paysanne du Faso (CPF) par les instances nationales et sous régionales comme un acteur majeur d'influence sur les questions d'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes et des jeunes filles rurales [effet n°9, 22 et 27].

4.3. Efficacité : dans quelle mesure les effets montrent-ils que le programme a atteint les objectifs spécifiques et résultats prévus ?

Comme mentionné plus haut, le programme DGD 2017-2021, a visé la réalisation de six résultats à travers son objectif spécifique qui est : développement des opportunités économiques des femmes rurales par un renforcement de leur pouvoir d'agir dans la filière laitière locale et la gouvernance foncière.

Les données issues de la récolte des effets ont été croisées avec celles du rapportage annuel. D'une part parce que les effets récoltés apparaissent plus dans la sphère d'influence du programme, et d'autre part parce que les données des effets sont souvent plus qualitatives que quantitatives.

Encadré 1 – Contribution des effets aux résultats du programme

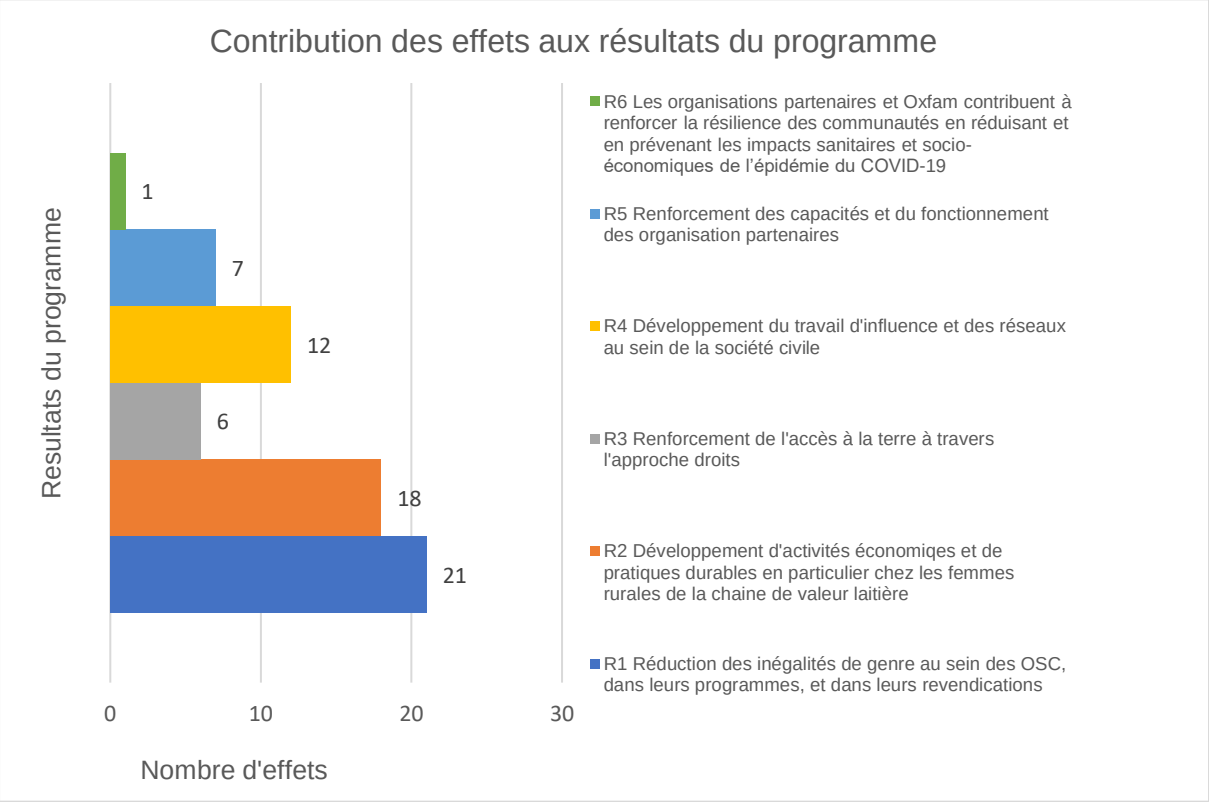

De façon générale, 72% des effets récoltés sont relatifs au résultats R1, 62% des effets récoltés sont relatifs au R2, 41% des effets récoltés sont liés au R4, 24% des effets récoltés sont liés au R5, 21% des effets récoltés sont liés au R3 et 3% des effets récoltés sont liés au R6.[5]

[5] Sachant qu'un effet récolté peut concerner un, deux ou trois résultats.

On note ici que les effets récoltés contribuent à l'atteinte des résultats du programme. La plus grande part est attribuée au résultat 1 qui vise la réduction des inégalités de genre au sein des Organisations de la Société Civile (OSC), des programmes et dans leur revendication (21 effets).

Dix-huit effets contribuent à l'atteinte du résultat 2 en son aspect autonomisation économique des femmes dans le secteur des chaines de valeur lait. Le niveau atteint par ces deux résultats montre que le programme a contribué à la réduction des inégalités de genre et des changements dans les relations de pouvoir au niveau individuel et au sein des communautés.

On constate également que le résultat 3 apparait moins dans la récolte. En effet, durant les ateliers de récolte, il y a eu beaucoup d'échanges sur les questions foncières et leurs sécurisations au profit des femmes rurales. Cependant, les participant.e.s ont jugé opportun de mettre en évidence les effets les plus significatifs pour eux elles : les autres effets non évoqués constituant des contributions aux effets cités. En effet, les effets qui ont été cités ont trait à la capacité des cellules d'interpellation citoyenne (CIC), composées de producteur.trice.s agricoles, à recenser les problèmes fonciers de la localité, à réfléchir à des solutions et à interpeller les autorités locales pour des échanges en vue de trouver un consensus. Cela participe à une gouvernance foncière efficace et a fait ses preuves par l'apaisement du climat social en matière de gestion foncière locale. Une autre conséquence de ces actions des CIC est l'octroi de terres aux femmes par les propriétaires terriens qui adhèrent de plus en plus à la sécurisation foncière au profit des femmes.

Les actrices et acteurs touchés par les effets

Les effets récoltés montrent que les acteurs qui ont changé au cours du programme, les acteurs sociaux, sont entre autres, le secteur privé, les organisations de base, les collectivités décentralisées, les acteurs étatiques, les acteurs multilatéraux, les autres OSC.

Encadré 2 – Effets organisés par acteurs sociaux touchés

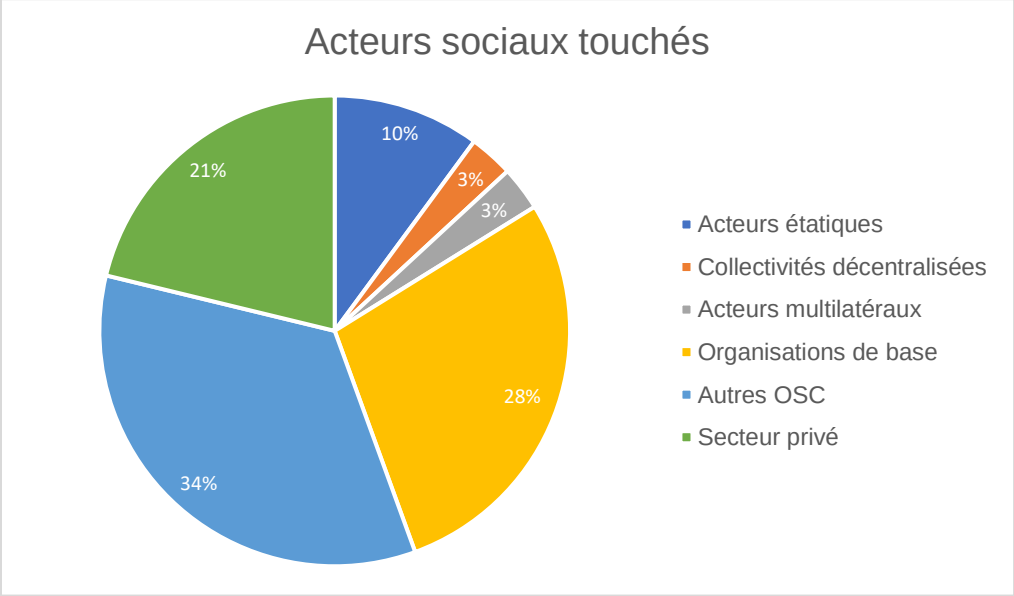

Les acteurs les plus touchés sont les organisations de base et les OSC (62% des effets).

Un effet [***effet 1***] a quant à lui été jugé très important car il concerne un acteur multilatéral, le Programme Alimentaire Mondial (PAM). En effet, ce marché institutionnel permet de vendre

le lait à un prix rémunérateur avec des contrats sécurisés. Il concerne 127 hommes et 46 femmes dont 121 jeunes.

En conclusion, en croisant l'analyses des effets récoltés et les indicateurs d'avancement du programme[6], nous pouvons dire que l'objectif du programme a été atteint.

En effet les données du système de suivi de(s indicateurs) du programme montrent que :

- Au niveau du R1 [***effets 3, 4, 6, 8, 25, 27 et 28***], au bout des cinq années de mise en œuvre du programme, 15 revendications, contre une cible de 6 revendications, ont été formulées par les organisations partenaires en faveur des droits et besoins spécifiques des femmes rurales au niveau national. Cela montre l'engagement des organisations dans la lutte pour l'autonomisation des femmes rurales.
- Au niveau du R2 [***effets 1, 2, 4, 6, 8, 15, 16, 19***], 1.674.232 litres de lait local ont été collectés par les unités de transformation laitière pour un chiffre d'affaires de 1.03.836.687 FCFA (1.57.549 €). Les 63 laiteries ont été équipées en matériels de contrôle qualité (thermomètres, PH mètres, lacto densimètres). En outre, 54 laiteries ont été équipées en matériel de production, de transformation, de distribution, de conservation. En matière d'obtention de crédit, des membres de l'UMPL/B, ont pu mobiliser 68.700.000 FCFA soit 104.732 € auprès des institutions bancaires du pays pour le développement de leurs activités.
- Au niveau du R3 [***effets 8***, ***16***, ***20, 24 et 29***], toutes les cellules d'interpellation citoyennes (CIC) prévues ont été mises en place et sont fonctionnelles dans les quatre communes du projet à savoir Bama, Bourzanga, Padema et Cassou, en raison d'une cellule par commune. Au cours de l'année 2021, toutes les cellules d'interpellation citoyenne (CIC) ont élaboré leurs documents d'interpellation. Les cellules d'interpellation citoyenne de ces quatre communes ont organisé dix-sept (17) tribunes d'interpellation citoyenne (TIC). Les femmes participent à toutes les sorties de collecte d'informations.
- Pour le R4 [***effets 4, 6, 18, 22, 25, 26, 27***], quarante-cinq (45) rencontres, sur douze (12) prévues, regroupant des responsables d'organisations et des organisations de femmes ont eu lieu sur des thématiques liées aux achats institutionnels, à l'accès à la terre, à la terre et au pastoralisme, à la promotion de la consommation du lait local, à l'impact du COVID-19 sur les exploitations familiales surtout les femmes, à la commercialisation et la consommation des produits locaux des femmes rurales, la promotion du genre, l'employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvopastoral et halieutique.
- Au niveau du R5 [***effets 6***, ***14 et 21***], l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du programme DGD 2017-2021 ont pu dérouler les activités liées au plan de renforcement des capacités qu'ils avaient prévu.
- Pour ce qui est du R6 [***effet 13***], les partenaires impliqués dans la mise en œuvre du volet « financement COVID-19 », en plus de AGED, collaborateur humanitaire, ont pu exécuter convenablement les activités de soutien et de relèvement à l'endroit des populations qui ont été affectées socio économiquement par les mesures barrières prises par le gouvernement burkinabè, à l'occasion de la pandémie à coronavirus 19. Il y a eu des activités de sensibilisation sur le respect des mesures barrières éditées par le

[6] Données des rapports annuels

gouvernement et les services de santé. Il y a eu également des sensibilisations pour l'entretien des latrines, gestes barrières, hygiène corporelle, violences basées sur le genre, la cohésion sociale ainsi que des sensibilisations de masse aux mesures barrières à travers les médias. En outre, les populations cibles ont bénéficié de vaches laitières, d'aliments bétail, d'équipements de protection, de formations en saponification, de semences, de fertilisants bio, d'équipements (Tricycles, Fours, séchoirs solaires, bascules électroniques, décortiqueuses, emballages, motopompes, pulvérisateurs, arrosoirs), des produits phyto sanitaires, de kits de dignité, de lampes-torches, de caprins, de béliers, de kits poulet (4 poules et un coq, mangeoires, abreuvoirs, 10 kg d'aliments pour volailles), de sacs de Sous-Produits Agroindustriels (SPAI). Il y a eu également des distributions de cash et de vivre au profit de ces agropasteurs vulnérables et des Personnes Déplacés Interne (PDI). Il faut noter qu'il y a eu moins d'effets récoltés au niveau du résultat 6 et cela s'explique par le fait qu'il a été intégré plus tard et traité par un seul partenaire.

De façon générale, l'on note un niveau appréciable d'atteinte de la plupart des indicateurs. L'ensemble des activités sont axées sur le renforcement des opportunités économiques des femmes rurales ; ce qui est en accord avec l'objectif spécifique.

Des apprentissages ont également émergé de cette analyse de l'efficacité avec les partenaires :

- L'implication active des autorités nationales dans l'organisation des 72 heures du Lait local améliore la visibilité du lait local auprès du grand public.
- L'implication des populations locales dans la gouvernance foncière locale en accord avec les autorités municipales et coutumières, contribue à réduire les conflits fonciers et à trouver des solutions endogènes participatives aux problèmes fonciers.
- La mise en place d'une carte professionnelle requiert l'implication de plusieurs acteurs multisectoriels (ministères du développement rural, les OP, les chambres régionales d'agricultures).

4.4. Impact : quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme?

La récolte des effets a permis de mettre en évidence des effets inattendus (positifs comme négatifs) ainsi que des effets attendus (prévu dans le cadre logique).

Cadre 3 – effets inattendus et leurs relations aux résultats du programme

#	Description des effets inattendus positifs	R1	R2	R3	R4	R5	R6
4	En mars 2021 l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) nommé Benkadi composé de 30 membres ont fait un plaidoyer (tenue de 5 réunions avec 15 autorités communales et régionales en présences 2 chefs de villages, 4 CVD, 4 conseillers et 30 participantes) avec succès auprès des autorités communales de Banfora pour la mise en place d'infrastructure hydraulique (forage).	x	x		x		
6	L'UMPL/B a lancé la marque « *Fairefaso lait équitable* » en 2017, dans 4 laiteries avec une charte qualité fairefaso.	x	x		x	x	
8	En Juillet 2021 les jeunes de « l'espace national de concertation des jeunes de l'APESS » ont décidé de faire de la culture fourragère un métier rentable et l'on opérationnalisé	x	x	x			

13	En avril 2021 sur leur propre initiative les Personnes Déplacées Internes des sites d'hébergement du marché du secteur N°4 de Kaya et de Wendou à Dori organisent des journées de salubrité et des séances de sensibilisation (hygiène, COVID 19, cohésion sociale …) à l'endroit des personnes dudit site.						
19	Depuis 2019, la mini laiterie Kossam Yadga, qui est la laiterie pionnière de la marque FaireFaso, a décidé l'augmentation du prix d'achat du lait aux producteurs de 300 francs CFA le litre à 325 francs CFA le litre.		x				
25	En juin 2020, la 1ère session du Conseil d'administration de la CPF a décidé l'adoption d'un quota de 30% de jeunes et de femmes dans le Conseil d'administration.	x			x		
27	En juin 2019, le Conseil d'Administration de la CPF a donné la pleine responsabilité au CdF pour conduire les actions de plaidoyer en faveur des femmes rurales auprès des différents acteurs au niveau local et national.	x			x		
28	En 2020, des exploitations familiales situées dans la commune de la Diarabakoko à Banfora ont accepté de scolariser 20 de leurs filles	x					
#	**Description de l'effet inattendu négatif**	**R1**	**R2**	**R3**	**R4**	**R5**	**R6**
16	Après les campagnes hivernales de 2019 et 2020 lorsque l'eau est devenue rare, les populations locales de la commune de Ganzourgou et de Kongoussi ont détruit une partie des infrastructures (clôtures de protection des bassins et tout le reboisement - plantes) agroécologiques afin d'utiliser l'eau du bassin de collecte des eaux de ruissellement à d'autres fins (breuvage des animaux, usages ménagers, irrigations d'autres parcelles de production).		X	X			

Ces effets concernent les résultats du programme DGD 17-21. Ainsi, pour les effets inattendus positifs :

- 6 ont concerné le résultat 1
- 4 ont concerné le résultat 2
- 1 a concerné le résultat 3
- 4 ont concerné le résultat 4
- 1 a concerné le résultat 5
- 1 a concerné le résultat 6

Il faut noter qu'un effet inattendu négatif a concerné les résultats 2 et 3.

Par ailleurs, l'effet [13] « *En avril 2021, sur leur propre initiative les Personnes Déplacées Internes des sites d'hébergement du marché du secteur N°4 de Kaya et de Wendou à Dori organisent des journées de salubrité et des séances de sensibilisation (hygiène, COVID 19, cohésion sociale …) à l'endroit des personnes dudit site.* » est le seul à contribuer au R6. Cela s'explique par le fait qu'il a été intégré plus tard et traité par un seul partenaire. Il a cependant été jugé important en raison de sa dimension durable. Avant, ces initiatives étaient l'œuvre des acteurs humanitaires ce qui n'est pas de nature à assurer la durabilité. L'appropriation de l'activité par les personnes déplacées internes (PDI) montre que ces activités sont reproductibles et correspondent à leurs besoins. Ces activités ont permis aux PDI de garder

les sites propres et d'adopter les bonnes pratiques d'hygiènes et le respect des mesures barrières contre COVID-19.

Six effets inattendus [*effets 4, 6, 8, 25, 27 et 28*], contribuent à l'atteinte du résultat 1, c'est-à-dire la réduction des inégalités de genre. On note l'amélioration de l'accès des filles à l'école car les parents ont compris la nécessité d'avoir des enfants qui savent lire et écrire pour les accompagner dans le suivi des activités. Ce qui a un esprit de durabilité et fera tache d'huile pour les autres parents.

L'effet [25] qui a trait à l'adoption du quota de 30 % des femmes et des jeunes dans les conseils d'administration des organisations paysannes de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), renforce le pouvoir de décision des jeunes et des femmes pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques.

L'effet négatif [16] qui a été identifié au cours de la récolte des effets évoque le fait qu'après les campagnes hivernales de 2019 et 2020 lorsque l'eau est devenue rare, les populations locales de la commune de Ganzourgou et de Kongoussi ont détruit une partie des infrastructures (clôtures de protection des bassins et tout le reboisement - plantes) agroécologiques afin d'utiliser l'eau du bassin de collecte des eaux de ruissellement à d'autres fins (breuvage des animaux, usages ménagers, irrigations d'autres parcelles de production).

L'apparition de cet effet identifié montre la nécessité de mener la sensibilisation des bénéficiaires et des populations à l'utilisation et la gestion sécurisée des BCER avant la construction desdits BCER. Ce qui facilitera une utilisation optimale de ces BCER et une limitation des conflits autour de ceux-ci.

Les apprentissages que l'on peut tirer des effets inattendus, positifs et négatifs, du programme, sont :

- Les AVEC constituent des outils de promotion du leadership féminin au niveau communautaire et familial ;
- La création des espaces de dialogue permet la délégation du pouvoir à des groupes spécifiques pour porter des plaidoyers mais aussi de développer des nouvelles initiatives socioéconomiques. C'est le cas de la CPF qui dispose d'un collège de femme et des jeunes, à même de porter les messages de plaidoyer et de négociation pour la défenses des intérêt des femmes et des jeunes du monde rurale agricole ;
- Pour l'effet négatif, la sensibilisation des bénéficiaires et des populations à l'utilisation et la gestion sécurisée des BCER est un préalable à la construction desdits BCER afin d'assurer une utilisation optimale de ces BCER et une limitation des conflits autour de ceux-ci.

De ce qui précède, et à l'issue des analyses et interprétations, apparaissent de nouvelles voies de changement : des changements au niveau individuel, organisationnel et communautaire en lien avec l'autonomisation des femmes et des jeunes, en lien avec les possibilités d'influence, en lien avec la production agricole durable et en lien avec les moyens de production agricole.

4.5. Justice de genre : les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ?

Tous les effets (100%) contribuent à la justice de genre, à des degrés divers, à une ou plusieurs dimensions de la justice de genre : le renforcement des capacités des femmes (97%), des changements de représentations ou de pratiques (83%), le renforcement du pouvoir d'influence des femmes, le renforcement de leur pouvoir de décision (79%), et changements structurels (lois, règles, cadres…) favorables aux femmes (72%), le renforcement de leur pouvoir économique (59%).

Encadré 6 – Effets organisés par contribution à la justice de genre

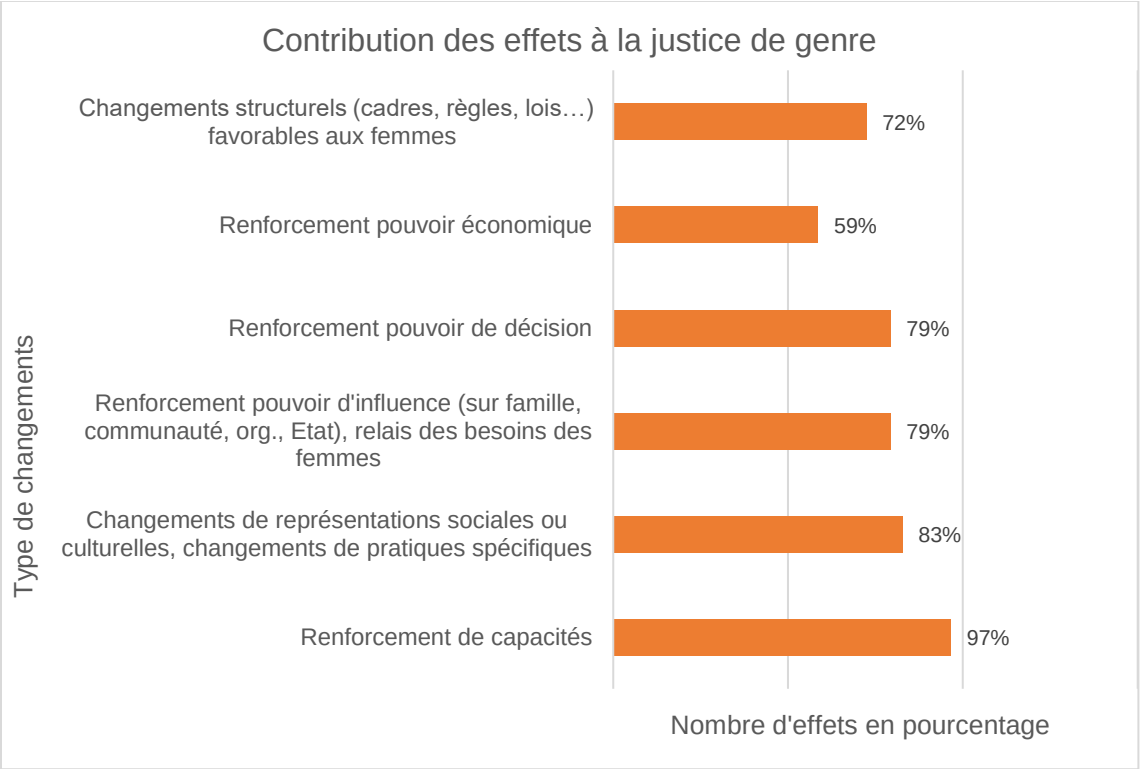

Les effets montrent clairement des transformations dans les relations de pouvoir liées à la justice de genre. Plus spécifiquement, on peut noter des éléments qui se retrouvent majoritairement dans les effets récoltés, mais aussi dans les témoignages et informations issues du rapportage :

- La décision d'intégrer 30% des femmes et de jeunes dans le Conseil d'Administration de la Confédération Paysanne du Faso (CPF) [effet 25], la participation dès à présent des jeunes et des femmes au Conseil d'Administration, en tant qu'invités, la délégation de pouvoir de la Confédération Paysanne du Faso, au Collège des femmes (CdF) pour porter les plaidoyers en faveur des femmes rurales [effet 9, 22, 23, 27], le mentorat des jeunes filles et garçons par des femmes de la CPF [effet 10, 17]. Par effet propagateur, les femmes du CdF participent de plus en plus aux prises de décision dans leurs familles : elles témoignent qu'elles sont de plus en plus nombreuses à prendre des décisions sur la santé et la nutrition de leurs enfants. Également, es femmes et les jeunes sont porteur.euse.s de leurs préoccupations dans les instances de décision.
- A l'instar de la CPF, l'intégration de 30% des femmes dans les instances décisionnelles de l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane.

- L'instauration du dialogue dans les ménages à travers la mise en œuvre du bilan simplifié[7].
- La mise en place du collège des jeunes et la participation des jeunes (y compris la diversité que ce ne soit pas les mêmes personnes) aux formations et autres activités.
- L'existence d'une cellule d'interpellation citoyenne (CIC) dont la présidente est une femme.

Les acteur.trice.s concerné.e.s par ces changements de relation de pouvoir sont entre autres :

- Les femmes et les jeunes (agriculteur.trice.s) au niveau organisationnel, familial et communautaire.
- Les époux au niveau familial et communautaire.
- Les leaders politiques au niveau communautaire.
- Les leaders coutumiers au niveau communautaire.

Les effets sur la société, issus des rapports annuels tout au long des cinq années de mise en œuvre du programme DGD 17-21, révèlent un certain nombre de changement, à savoir :

- Une diminution des conflits fonciers locaux
- Une décision des femmes de s'organiser en coopératives suite aux formations en leadership
- Une amélioration de la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits laitiers locaux consommés par la population
- Une amélioration des conditions de vie et de travail des actrices.eurs de la chaine de valeur lait local.
- Une amélioration de la productivité agricole à travers les pratiques agroécologiques.
- Une meilleure intégration des personnes déplacées internes dans les communautés accueillantes.
- Une amélioration de la place des femmes et jeunes dans les instances de décision et au sein des familles.

De bonnes pratiques se dégagent également dans le cadre de la mise en œuvre du programme DGD 2017-2021. On peut citer :

- La promotion des bonnes pratiques agroécologiques (compostage en tas) au travers d'un renforcement des capacités de groupements de femmes
- La tenue régulière des tribunes d'interpellation citoyenne (TIC) favorisant la prise en compte des préoccupations foncières, surtout des femmes rurales.
- La mise à profit des compétences endogènes pour le renforcement des capacités des populations locales, surtout des femmes en agroécologie, etc. pour une amélioration de leur autonomisation socioéconomique.
- La création de CIC permettant le dialogue social et la redevabilité.
- L'inclusion/intégration des responsables religieux dans questions foncières.
- La promotion des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) comme outils d'autonomisation socioéconomique des femmes rurales.

[7] Le « bilan simplifié » cherche à quantifier sur la durée d'une campagne, en les valorisant au prix du marché, certaines variables significatives (production animale et agricole, charges de production, consommation de base) de façon à pouvoir calculer sur le champ le taux de couverture des besoins de base de la famille à partir des apports de sa production primaire.

- Les collèges des femmes et des jeunes (filles et garçons) ont la responsabilité de conduire les actions de plaidoyer en faveur des jeunes (filles et garçons) et des femmes rurales.
- Un quota de 30% des collèges des femmes et des jeunes (filles et garçons) prennes part au Conseil d'Administration de la Confédération Paysanne du Faso (CPF).

4.6. Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?

Tous les effets, hormis l'effet négatif, ont une dimension durable, la moins représentée étant la durabilité environnementale (24%), les plus représentées étant la durabilité sociale et la durabilité technique (79%).

Ceci reflète le sentiment des participant.e.s qui ont plus mis en évidence les impacts directs sur leurs activités et leurs vies quotidiennes que sur l'amélioration de leur capacité à faire face aux effets des changements climatiques et à protéger l'environnement. Cependant, de façon générale, le programme DGD 17-21 a apporté de véritables outils de résilience aux populations cibles (surtout les femmes) au travers l'agroécologie afin de leur permettre de faire face aux effets du changement climatique.

Encadré 7 - Effets organisés par contribution à la durabilité

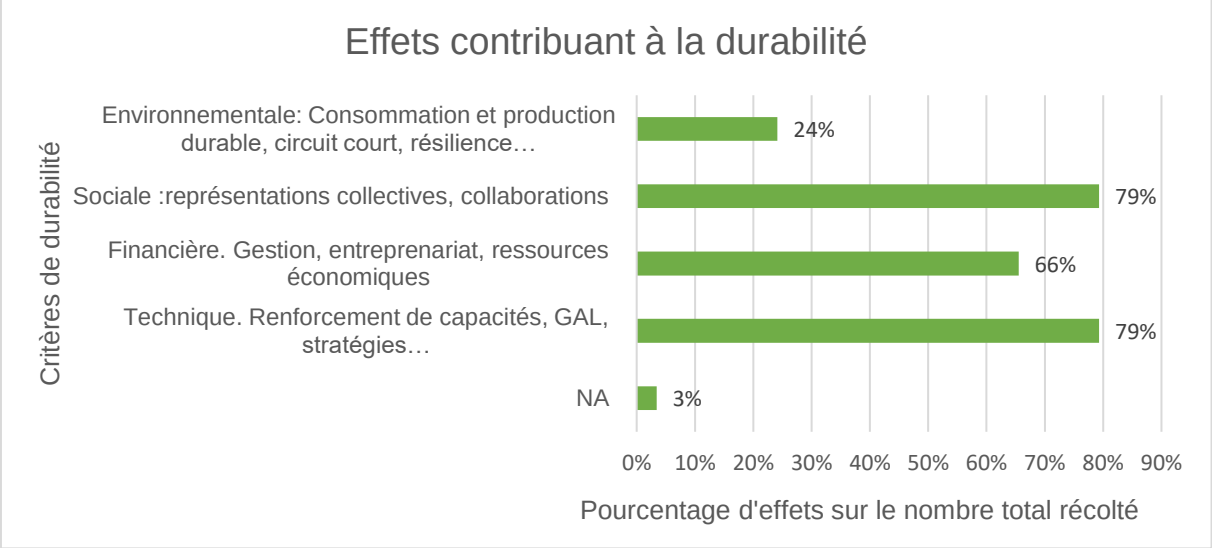

Dans le même temps, il ressort qu'en terme d'acteurs sociaux touchés par les effets récoltés, sur les critères de durabilité, les autres OSC (les partenaires de mise en œuvre du programme, en particulier) viennent en premier ensuite les organisations de base, puis le secteur privé (essentiellement les laiteries) ; les collectivités décentralisées occupant la dernière place. Le cas des collectivités, s'explique par le fait que le focus des participant.e.s au processus de récolte des effets, a été mis sur les bénéfices à l'endroit des populations cibles majoritairement les femmes dans le cas de l'accès sécurisé à la terre. Cependant, les collectivités territoriales des zones d'intervention ont également reçu plusieurs formations qui leur permettent de comprendre les enjeux et de mieux gérer les questions foncières à l'avenir.

Les effets touchent différents critères de durabilité et les changements qu'on observe pour chaque critère sont les suivants : techniques (renforcement de capacités, « Gender Action Learning », stratégies…), utilisation par les familles agricoles (femmes spécifiquement) des

techniques agro écologiques, renforcement du leadership féminin, renforcement des équipes techniques des partenaires, prise en compte des questions de genre dans les différentes organisations.

- Environnement : les groupements de femmes soutenus par l'APESS, SEVE Africa, l'UMPL/B ou le GRAF sont plus résilients aux poches de sécheresse.
- Durabilité financière: amélioration des revenus des femmes grâce aux plateformes d'innovation Lait et aux associations villageoises d'épargne et de crédit. Création des activités génératrices de revenus. Augmentation des revenus des transformatrices et des productrices.
- Durabilité sociale: amélioration du leadership des femmes avec la prise de parole en public (communautaire) et la participation aux prises de décisions dans la famille.

Les changements qui renforcent la résilience des personnes touchées sont : la création des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), la construction des bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER), la participation des femmes aux cellules d'interpellation citoyenne (CIC), l'accès aux moyens de production (terre, eau, …) et moyens d'existence (moutons, bœufs, aliment bétail, vaches laitières, équipement de protection, matériels de transformation…).

Encadré 8 – Effets organisés par durabilité et par acteurs sociaux

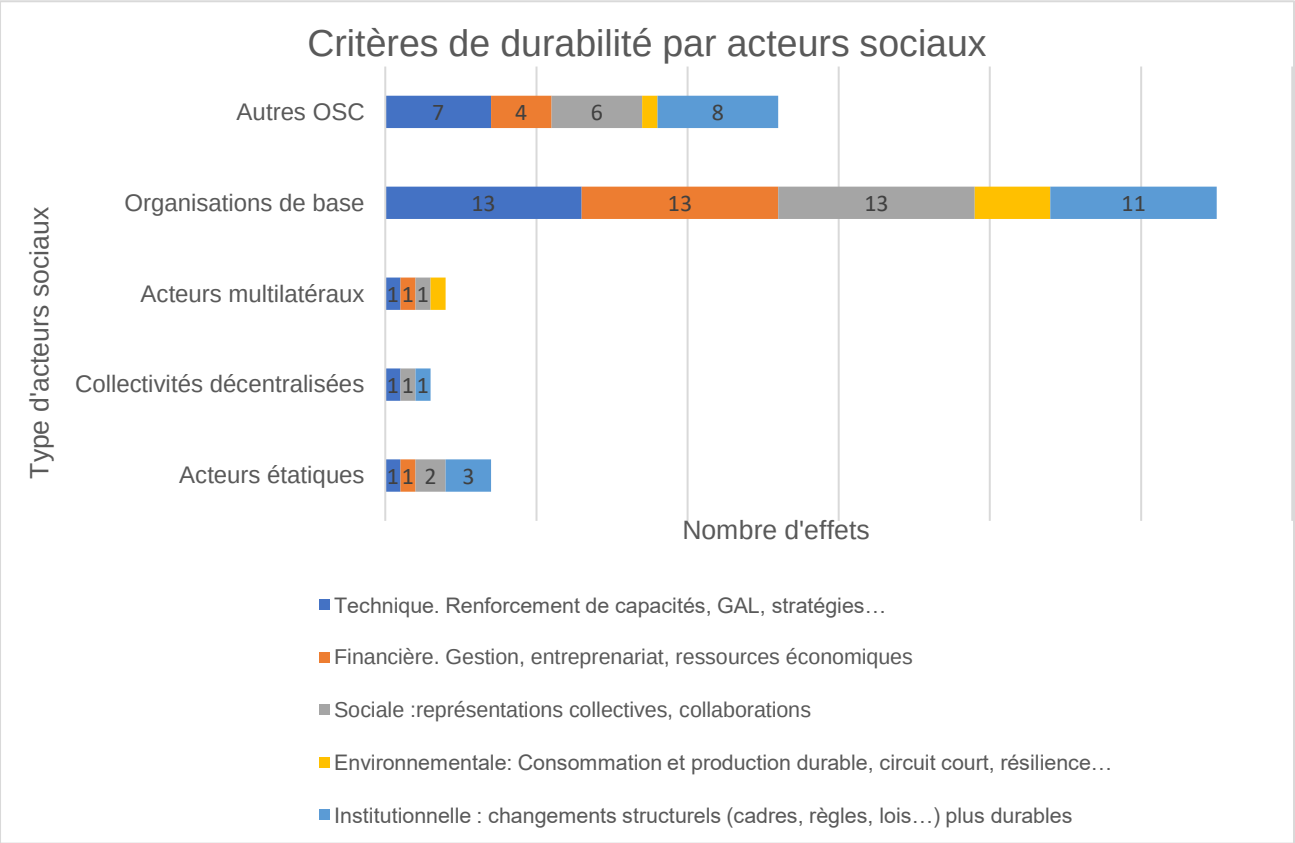

Les organisations de base (groupements de femmes et d'hommes, etc.) sont les actrices ayant été les plus concernées par les effets en termes de durabilité technique, financière et sociale. Ce qui est dans en droite ligne avec les objectifs du programme DGD 17-21. Ensuite, viennent

les organisations de la société civile (OSC), qui, elles, ont été concernées en second lieu par lesdits effets. Bien que des activités liées à la question environnementale aient été mise en œuvre tout au long du programme, la plupart des acteur.trices n'ont pas évoqué beaucoup d'effets liées à cette question. Les attentions ayant été plus tournées sur les questions techniques, financières et sociales.

5. Conclusions et recommandations

5.1. Apprentissages principaux

Les apprentissages principaux que l'on peut retenir des partenaires sont les suivants :

- Les AVEC constituent des outils de promotion du leadership féminin au niveau communautaire et familiale ;
- La création des espaces de dialogue permet la délégation du pouvoir à des groupes spécifiques pour porter des plaidoyers mais aussi de développer des nouvelles.
- L'implication active des autorités nationales dans l'organisation des 72 heures du Lait local, améliore la visibilité du lait local auprès du grand public.
- L'implication des populations locales dans la gouvernance foncière locale en accord avec les autorités municipales et coutumières, contribue à réduire les conflits fonciers et à trouver des solutions endogènes participatives aux problèmes fonciers.

5.2. Recommandations

Les recommandations ont concerné l'efficacité, l'impact, la justice de genre ainsi que l'environnement.

5.2.1. Efficacité

Les recommandations qui ont été formulées par les participant.e.s pour une meilleure efficacité future sont :

- Encourager la mécanisation du creusage des Bassins de collecte des eaux de ruissellement (BCER) en prenant en compte les études environnementales.
- Améliorer l'autonomisation financière des cellules d'interpellation citoyenne (CIC).
- Travailler à une plus grande connexion entre activités de développement, de résilience ainsi que d'assistance et urgence humanitaire.
- Promouvoir une plus grande prise en compte des questions de genre dans les projets et programmes pour favoriser une meilleure autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur, surtout en milieu rural.

5.2.2. Impact

Pour l'effet négatif :

- Sensibilisation des bénéficiaires et de la population sur la gestion sécurisée des BCER.

Pour les effets inattendus :

- Créer et tenir des espaces de dialogue entre des groupes de femmes, d'hommes et des jeunes (filles et garçons).
- Sensibiliser la population sur la consommation du lait local en termes d'avantages nutritionnels pour la population, économique pour les acteurs de la chaine de valeur et mettre en œuvre de stratégies commerciales pour améliorer la vente du le lait local.

5.2.3. Justice de genre

Des recommandations ont été formulées pour un programme futur :

- Poursuivre le processus GAL pour consolider les acquis et prendre en compte tous les partenaires.
- Promouvoir les attestations de possession foncière rurale (APFR) collectives.
- Promouvoir les associations villageoise d'épargne et de crédit (AVEC), les plateformes d'innovation lait (PIL) et les espaces femmes afin d'améliorer l'autonomisation socio-économique des femmes et des jeunes en milieu rural.
- En termes de durabilité sociale, plaidoyer pour la mise en place d'une assistance juridique, au niveau des communes et au niveau national, pour mieux répondre aux problèmes des femmes : marginalisation, expropriation.

5.2.4. Environnement

Les propositions faites pour renforcer l'aspect environnemental sont :

- Mettre en place une stratégie environnementale au niveau des partenaires (diagnostic, plans d'actions et réalisations).
- Faire du plaidoyer pour la promotion de l'agroécologie au niveau national.

Les recommandations qui ont été faites pour un programme futur, sont :

- Formation de l'équipe technique des partenaires sur les questions environnementales : screening environnemental, suivi du plan d'actions environnemental.

En ce qui concerne le processus d'évaluation, dans l'ensemble, les résultats ont montré que le programme DGD 2017-2021 a créé les conditions nécessaires pour la mise en œuvre des activités par les partenaires.

Les effets récoltés viennent tant des partenaires de mise en œuvre que des bénéficiaires du programme qui ont été enthousiasmé.e.s lors des différentes séances de travail, quant à l'impact que le programme a eu sur leurs activités et leurs vies.

Ces effets ont été corroborés par des parties prenantes non directement liées à la mise en œuvre du programme mais qui ont été témoins des réalisations et des effets du programme.

Ce processus de récolte des effets a permis d'avoir une bonne base pour le travail de suivi qui pourrait mener à plus d'impact en aval, pour le programme DGD 2022-2026. Les équipes nationales (équipe MEAL et équipe programme), avec plus du renforcement de capacités, amélioreront leurs connaissances sur le processus de récolte des effets afin de leur permettre d'intégrer l'outil dans le système de suivi-évaluation tant du programme DGD 2022-2026 que d'autres projets d'Oxfam.

L'une des recommandations est donc de permettre une formation du personnel concerné sur le processus de récolte des effets. La seconde, qui est une conséquence de la première, est d'intégrer ce processus dans le système de suivi-évaluation du prochain programme DGD 2022-2026.

L'implication des partenaires de mise en œuvre dans ce processus est la clef de succès de cet outil. Son utilisation tout au long de la mise en œuvre du programme permettra de noter les changements significatifs tout au long des cinq ans.

6. Annexes

1. Déclarations d’effets
2. Exemple de grille d’analyse
3. Liste des participant.e.s aux ateliers et corroborateur.trice.s
4. Equipe d’évaluation
5. Formulaire de corroboration
6. Plan d'évaluation

Annexe 1 : Déclarations d'effets

#	Effet	Importance	Contribution d'Oxfam et partenaires
1	En début 2019, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a lancé une commande institutionnelle auprès de la laiterie Kossam Sayè Seeno, qui ne produit que du lait local. Ce contrat fait cas d'une commande de 700 litres/jrs/5jrs/semaine et 9 mois par an avec tacite renouvellement.	Le marché institutionnel permet de vendre le lait à un prix rémunérateur avec des contrats sécurisés. Ce qui permet à la laiterie d'améliorer son chiffre d'affaires. Cela constitue des sources de motivation (garantie de revenu sur une longue période et prix d'achat au producteur supérieur aux prix du marché 500 contre 400) pour les acteurs des chaines de valeur qui comprend 173 personnes dont 127 hommes et 46 femmes. 121 personnes sont jeunes. En 2020 le chiffre d'affaires de la laiterie a baissé à cause de la pandémie du COVID 19 ayant entrainer la fermeture des écoles.	L'UMPL/B à travers le programme DGD 17-21 a: - Contribué à améliorer la qualité des produits laitiers de la laiterie Kossam Sayè Seeno via les Renforcement de Capacité.... des techniques de production et de transformation mais aussi par les matériels. - Actualisé et implémenté de la charte qualité de l'UMPL/B - Plaidoyer auprès des autorités (Ministère en charge des ressources animales, les Institutions, etc.) à travers les 72 heures du lait local sur les achats institutionnels. .
2	En 2021 l'entreprise minière ESSAKAN a signé un contrat avec la laiterie Kossam Sayè Seeno pour vendre du lait aux écoles primaires de la ville de Dori, 5 jours par semaine pour 9 mois.	Ce contrat contribue encore plus à la croissance de vente et consommation des produits locaux.	L'expérience avec le PAM (voir effet no. 1 ci-dessus) surtout la bonne exécution du contrat a été très déterminant pour la contraction avec la mine d'or d'exploitation industrielle (ESSAKAN). En donnant la confiance à ESSAKAN dans le potentiel de la laiterie. Oxfam alors n'a qu'indirectement contribué à l'effet.

3	En juillet 2019 la Cellule Nationale de Coordination de l'APESS a décidé de mettre en place les espaces de concertation des femmes dans le but de favoriser l'émergence des femmes leaders et la prise en charge de leurs préoccupations.	Cet espace est le cadre unique de concertation des femmes et de portage de leur parole, de défense de leurs intérêts. Depuis l'installation de ces espaces, leurs recommandations sont prises en charge par le Conseil d'Administration ; ces besoins sont d'ordre technique, matériel, financier, et de dialogue politique pour la prise en charge du genre. Depuis 2019 et résultant des délibérations des femmes dans les espaces, le nombre de femmes dans les bureaux de zones et régionaux de l'APESS est passée de 1 à 3 dans ces dits bureaux.	L'APESS à travers le programme DGD a conduit diverses activités : - Rencontre initiale avec OXFAM du 15 au 16 novembre 2017 dans le cadre du Processus « Action Apprentissage en Genre » (AAG) - Burkina Faso - Atelier de diagnostic et d'identification des axes prioritaires de renforcement des capacités de l'APESS du 17 au 18 novembre 2017 sur la base de l'outil 5C ; cet atelier a été animé par OXFAM Burkina et a permis d'élaborer un plan d'action de renforcer des capacités - Mise en place d'une équipe de changement et d'une équipe de facilitation pour accompagner la prise en compte du genre - Tenue de 4 rencontres régionales de concertation des femmes à Kompienga, Djibo, Banfora et Thiou en octobre 2018. L'objectif de ces rencontres est d'informer et de sensibiliser 200 membres (dont 50% de femmes) sur le membership (que chacun se sente membre de l'APESS partout où il se trouve) et sur les principes et inclusion du genre dans le milieu pastoral - Organisation d'un atelier de formation de 15 leaders à la vie associative en décembre 2018
4	En mars 2021 l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) nommé Benkadi composé de 30 membres ont fait un plaidoyer (tenue de 5 réunions avec 15 autorités communales et régionales en présences 2 chefs de villages, 4 CVD, 4 conseillers et 30 participantes) avec succès auprès des autorités communales de Banfora pour la mise en place d'infrastructure hydraulique (forage).	L'effet démontre la capacité des femmes membres de Benkadi de s'exprimer auprès des autorités sur leurs droits et besoins, ce qui est nouveau. Le fait qu'elles ont pu convaincre les autorités les donnent plus de confiance en soi, pour continuer un tel comportement dans le futur.	L'APESS à travers le financement du programme DGD de Oxfam a renforcé les capacités de 30 membres de Benkadi en techniques de plaidoyer et de négociation tenue en 2018 et 2019 Il est a noté que cette AVEC a été mis en place en 2018 par l'APESS dans le cadre de DGD. Au-delà de l'épargne-crédit, les AVEC sont des cadres de concertation qui favorisent l'inclusion sociale des femmes.
5	Entre 2018 et décembre 2020, 32 unités de transformation laitière ont adhéré à l'union des mini-laiteries L'UMBL/P.	Cette adhésion améliore l'importance et l'influence de l'UMPL/B dans le paysage laitier En 2017, UMPL/B avaient 46 unités de transformation laitière membres et ce nombre, à partir de 2018, est passé à 80 de nos jours grâce à la volonté manifeste des femmes, organisées dans les laiteries, de faire partie d'une	L'UMPL/B rend des services de qualité à ses membres à travers les différentes dotations en matériels et en renforcement de capacité grâce au programme DGD.

		organisation faitière comme l'UMPL/B capable de défendre leurs intérêts.	
6	L'UMPL/B a lancé la marque « Fairefaso lait équitable » en 2017, dans 4 laiteries avec une charte qualité fairefaso.	L'UMPL/B, à travers la marque fairefaso lait équitable, a contribué à changer la perception de la population sur le lait local. En effet, les populations jugeaient le lait de qualité douteuse. Pour cela les produits « fairefaso lait équitable » se vendent bien à des prix concurrentiels. Assurant un revenu régulier aux producteurs au prix d'achat bonifié.	L'UMPL/B avec l'accompagnement financier de Oxfam à faciliter la mise en place de « faire faso » dans 04 laiteries. - Une charte qualité fairefaso est élaborée - Une étude sur l'impact de la marque est réalisée - L'expérience Fairefaso est systématisée La dynamique fairefaso est exportée dans les 05 pays de l'Afrique de l'Ouest
7	L'UMPL/B à partir de 2018 a mis en place une comptabilité qui répond aux dispositifs des normes comptable de la SYSCOHADA	La conformité au principe de la SYSCOHADA est un facteur déterminant dans la transparence de la gestion financière et gage de confiance auprès des partenaires financiers et aussi des bénéficiaires. L'établissement des états financier facilite les comptes rendus aux élus et bénéficiaires.	L'UMPL/B a financé le poste de la comptable avec les fonds de renforcement de capacité du programme DGD 17-21. La comptable a été formée sur les outils de gestion comptable et financière par les officiers de programme en finance d'Oxfam.
8	En Juillet 2021 les jeunes de « l'espace national de concertation des jeunes de l'APESS » ont décidé de faire de la culture fourragère un métier rentable et l'on opérationnalisé	Les jeunes ne s'intéressaient pas aux activités agricoles et pastorales. La décision de se consacrer à la culture fourragère comme un métier rentable, est nouveau et devrait permettre aux jeunes de s'auto-employer. les cultures de niebé KVX 745 11P sont à double usage car d'une part les graines sont consommées par la famille et les fanes sont données aux animaux. La demande en fourrage est très forte en saison sèche du fait de l'insuffisance de pâturage. Ainsi la culture fourragère est d'une grande importance en ce sens que cela procure des revenus aux jeunes. Ce qui contribue à l'atteinte des objectifs du programme DGD 17-21.	L'APESS grâce à l'appui financier de DGD a apporté un appui aux jeunes en semence fourragère depuis 2017 à nos jours. Il s'agit essentiellement de dons de semences achetées. Pour appuyer les jeunes à mener à bien cette activité, un champs école a été mis en place à Dori pour permettre à ces jeunes de s'inspirer de la bonne pratique.

9	Le 5 octobre 2018, la secrétaire générale du Ministère de la Femme, lors d'une rencontre réunissant la secrétaire générale et les directions générales du Ministère de la femme, ainsi que le Collège des Femme (CDF), sa annoncé officiellement que le CDF est dorénavant responsabilisé pour l'organisation de la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR). A partir de cette date, le Ministère envoie à chaque édition un courrier invitant le collège des femmes à identifier les femmes pour la participation à la journée. Le CDF participe aussi à l'identification du thème, au lieu et au programme de la célébration.	Avant cette date, cette journée qui concerne les femmes rurales, n'était pas célébré de façon officielle, et l'implication et la responsabilisation des dites femmes dans l'organisation de cette journée n'était pas d'actualité. L'institutionnalisation de cette journée est une forme de reconnaissance par les plus hautes autorités de la contribution des femmes rurales au développement socioéconomique du Burkina Faso. Cet effet est d'une grande importance car il permet à des représentantes des femmes rurales de participer à et influencer des prises de décisions stratégiques du ministère en charge de la femme, en faveur des femmes rurales.	Entre mi-2017 et mi-2018, le collège des femmes avec l'appui technique (formation sur la négociation, le plaidoyer, prise de parole en publique et conduite de réunion) de la CPF et l'appui financier du partenaire Oxfam (DGD) conduisait pendant un an des actions de plaidoyer (élaboration d'une note de plaidoyer, audiences avec Mme le ministre, mise en place d'une délégation pour la conduite du plaidoyer, séance de travail avec la Direction générale de l'Autonomisation Economique de la Femme, DGAEF, organisation d'atelier d'interpellation des ministères de l'agriculture, de la femme de l'élevage, de l'environnement sur les action du gouvernement en faveur des femmes rurales ; interviews avec la presse nationale sur les besoins des femmes rurales auprès de la ministre de la femme pour expliquer le bien-fondé de l'institutionnalisation de cette activité.
10	En 2018, Madame Madiara SANOU, membre de l'équipe de changement de la CPF, a choisi de coopter 3 filles et d'en être le mentor pour assurer la relève dans sa coopérative agricole de base à Orodara. Il s'est agi de les sensibiliser, travailler avec elles dans l'unité de transformation et les former au métier. Elles participent aux rencontres de la coopérative et s'imprègnent de sa gestion Le mentoring a duré deux ans, 2018-2019. Elles se rencontraient chaque deux semaines.	Le nombre de jeunes femmes dans la coopérative est faible et il est difficile d'assurer la relève. L'intégration et la formation de jeunes filles contribuent à doter la coopérative de leaders de qualité à même d'assurer une continuité des activités et du rayonnement de la coopérative.	Mme Madiara a bénéficié de plusieurs formations données par la CPF avec l'appui financier de DGD/Oxfam et autres partenaires (AFDI, TRIAS) sur l'équité genre et le mentorat, la gestion des coopératives et des exploitations familiales. Elle a aussi suivi le processus Gender Action Learning (GAL) initié par Oxfam au Burkina

11	En février 2020, Leila GARIKO, membre du collège des jeunes de la CPF, a accepté la gestion de l'unité de transformation de lait dénommée « FROMAGERIE GARIKO » à Ouagadougou, de sa mère, Mme Gariko, membre du collège des femmes.	Mme Gariko gérait seule la fromagerie ce qui ne lui permettait pas vu ses occupations et son âge avancé, d'assurer pleinement une gestion efficiente de l'unité. Leila, titulaire d'une licence en communication ne se voyait pas du tout travailler dans une mini laiterie. Aujourd'hui l'unité confiée à elle est plus dynamique, mieux visible et plus productive. Beaucoup de jeunes diplômés aujourd'hui pensent que la réussite c'est travailler pour une structure de renommée. Leila est un exemple pour ces jeunes.	Mme Gariko est membre du collège des femmes et a bénéficié de formation par la CPF sur le genre notamment sur l'importance de déléguer et d'assurer la relève (permettre aux jeunes d'accéder à des postes de responsabilité.) et le transfert de compétence grâce au programme DGD/OXFAM. Sa fille membre du collège des jeunes a bénéficié de formation sur le marketing commercial et la charte de qualité organisé par la CPF et l'UMPLB grâce au programme DGD qui lui a donné l'envie et les compétences nécessaires de développer l'activité de sa mère.
12	Depuis 2019, cinq collecteurs hommes de lait à Bittou, acceptent des jeunes filles (3) et garçons (2) de participer à la collecte du lait.	Avant 2019, la collecte de lait était réservée uniquement aux hommes d'un certain âge. Maintenant, les jeunes filles et garçons qui participent à la collecte gagnent 25 Fcfa par litre de lait et arrivent ainsi à subvenir à leurs besoins.	Mme Diaby Mariam est membre du Collège des femmes et membre de l'équipe de changement de l'UMPLB. Elle a bénéficié de la formation sur le plaidoyer et la facilitation en genre dans le cadre du processus GAL. C'est ainsi qu'elle a pu sensibiliser les collecteurs de lait sur l'importance d'impliquer les jeunes filles et garçons dans l'activité. Elle a aussi suivi le processus Gender Action Learning (GAL) initié par Oxfam au Burkina
13	En avril 2021 sur leur propre initiative les Personnes Déplacées Internes des sites d'hébergement du marché du secteur N°4 de Kaya et de Wendou à Dori organisent des journées de salubrité et des séances de sensibilisation (hygiène, COVID 19, cohésion sociale …) à l'endroit des personnes dudit site.	Avant ces initiatives étaient l'œuvre des acteurs humanitaires ce qui n'est pas de nature à assurer sa durabilité. L'appropriation de l'activité par les PDI montre que ces activités sont reproductibles et correspondent à leur besoin. Ces activités ont permis aux PDI de garder les sites propres et d'adopter les bonnes pratiques d'hygiènes et le respect des mesures barrières contre COVID.	En janvier 2021, Oxfam et AGED à travers le programme DGD 17-21 ont identifié et formé (deux formations les 4 et 5 mars 2021 et les 16 et 17 juin 2021) 200 champions communautaires (ce sont des personnes identifiées dans la délégation) (80 à Kaya et 120 à Dori) et aussi organisé des séances de sensibilisations à l'endroit des communautés sur l'importance des thèmes tels que l'hygiène, la cohésion sociale, la connaissance et les mesures barrières sur COVID.

14	Depuis 2019, SEVE-Africa a initié la rédaction d'un manuel de procédures administrative, financière et comptable qui prend en compte les procédures en vigueur tout en les corrigeant, les harmonisant et les améliorant au besoin.	SEVE-Africa dispose d'un référentiel officiel et consensuel de gestion administrative, financière et comptable en vue d'optimiser l'utilisation des ressources et renforcer les capacités de redevabilité vis-à-vis des tiers *Contribuer à renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles de SEVE-Africa *Contribuer à renforcer la fiabilité de la gestion administrative, financière et comptable de l'organisation ; *Professionnaliser la gestion administrative, financière et comptable de SEVE-Africa ; *SEVE-Africa a révisé ses documents stratégiques en vue de se conformer à la loi OHADA (Statut, Règlement Intérieur) ; *la tenue régulière des rencontres ordinaires et extraordinaires des membres grâce à l'existence d'un plan d'action de renforcement de capacité et à une meilleure gouvernance.	Oxfam au Burkina Faso à travers le programme DGD de 2017 à 2021 a facilité l'auto diagnostique de SEVE-Africa assorti d'un plan d'action. Oxfam a également finance sa mise en œuvre.
15	Entre octobre 2018 et juin 2020, les femmes de la laiterie KOSSAM SENO de Dori, ont mis en œuvre des techniques de production, de transformation et de conservation innovantes qui ont permis d'augmenter la qualité et quantité du lait de 30 litres par jour en 2018 à 100 litres par en 2020.	Il y'a une meilleure cohésion sociale entre les femmes au sein de la mini laiterie +Le lait que nous produisons est de meilleure qualité, +La quantité de lait produit est plus importantes et nous arrivons à satisfaire la demande de la clientèle, +Les femmes sont financièrement autonomes et peuvent subvenir à leurs besoins primaires. Elles contribuent aux dépenses de la famille, scolarisent leurs enfants.	Travers le programme DGD 2017-2021, APESS et UNMPLB ont appuyer en équipement et en matériels de production de transformation conservation et de transport aux acteurs de la filière lait. -Les 72 heures du lait local H (effet n°5) et les 48 heures du lait organisé à Dori, contribuent à la Promotion, la valorisation du lait local et à l'ouverture vers d'autres marchés à travers la création de nouveaux partenariats et donc une meilleure visibilité des UTL. -APESS et UMPLB ont renforcé la capacité des membres de la mini laiterie en technique d'hygiène de lait, saponification.

16	Après les campagnes hivernales de 2019 et 2020 lorsque l'eau est devenue rare, les populations locales de la commune de Ganzourgou et de Kongoussi ont détruit une partie des infrastructures (clôtures de protection des bassins et tout le reboisement - plantes) agroécologiques afin d'utiliser l'eau du bassin de collecte des eaux de ruissellement à d'autres fins (breuvage des animaux, usages ménagers, irrigations d'autres parcelles de production).	La destruction amène les conflits et un malaise au sein de la communauté car les propriétaires et bénéficiaires des BCER ne veulent pas que d'autres personnes utilisent l'eau. Lors de la construction du BCER, le chef a demandé de l'aide à ces personnes qui ont refusé alors que maintenant elles souhaitent profiter de son utilisation. Si les clôtures sont endommagées cela représente un gros risque pour les enfants et le bétail qui peuvent tomber et se noyer dans le bassin (où il y a également un caïman). Ceux qui détruisent le font la nuit donc c'est difficile de dire qui c'est mais ce sont ceux qui n'ont pas participé à la construction des BCER et aussi les personnes déplacées internes qui n'ont pas accès à l'eau dans les camps de réfugiés.	Ces infrastructures agroécologiques ont été réalisé par SEVE-Africa avec le soutien le programme DGD à partir de 2019 à 2021 au bénéfice de groupements feminins et masculins pour leur permettre de poursuivre leurs ativités agricoles durant une poche de sécheresse de 21 jours.
17	En mars 2020, Mme Maiga, Trésorière adjointe du Collège des femmes de la Confédération paysanne du Faso résidant à Padema, a formé, pendant 2 jours, 25 femmes de sa coopérative de productrices de coton à Padéma, en gestion.	Cette formation a permis aux 25 femmes formées de mieux gérer leur entreprise, de mieux planifier les activités de leur entreprise, de mieux maitriser les bénéficies et les pertes et à épargner. Egalement, elles ont pu améliorer leur autonomie financière et leur statut social. La tenue de cette formation témoigne de la capacité de quelques femmes de la CPF à acquérir des connaissances et à les transmettre à d'autres femmes de leurs communautés.	- La CPF, avec l'accompagnement financier de Oxfam (DGD), a organisé en décembre 2019, une formation de 3 jours, initiation à l'éducation financière pour les membres du collège des femmes dont Mme Maiga est membre et le collège des jeunes - Des outils de gestion financière ont été mis à disposition des participants
18	Lors des 72 heures du lait locale tenu à Ouagadougou du 24 au 26 octobre 2019, six Organisations Paysannes (UMPLB au Burkina Faso, FENALait au Mali, FENAFILS au Sénégal, au Niger, en Mauritanie et au Tchad) ont créé un réseau sous-régional appelé « Réseau lait équitable » avec comme but de promouvoir le potentiel de la filière lait.	La mise en place de ce réseau a permis - d'entamer un processus d'élaboration d'une stratégie commune de défense du lait local - d'identifier le lait local sur le marché par rapport aux produits laitiers à base de la poudre de lait importé ; - d'interpeller les consommateurs sur l'importance du « Consommer local ».	Un certain nombre d'éléments ont inspiré/facilité la création du Réseau sous régional Lait équitable. Il s'agit de : -L'accompagnement technique et financier de Oxfam au Burkina et de FaireBel (lait équitable Belgique) ; - L'expérience de la marque FaireFaso, qui est la marque lait équitable de l'UMPLB, ; - L'élaboration de la charte qualité et des cahiers de charge ; - La production de document de capitalisation de l'expérience de FaireFaso qui facilite l'apprentissage par les autres pays.

19	Depuis 2019, la mini laiterie Kossam Yadga, qui est la laiterie pionnière de la marque FaireFaso, a décidé l'augmentation du prix d'achat du lait aux producteurs de 300 francs CFA le litre à 325 francs CFA le litre.	Cette décision permet d'améliorer le revenu des producteurs. Elle permet également la fidélisation les producteurs et de sécuriser l'approvisionnement en lait de la mini laiterie par ces producteurs. Le fait que Kossam ait pu maintenir cette augmentation de prix, démontre la viabilité de la laiterie et de la production de lait comme entreprise rentable.	Appui en équipements et emballages, grâce au programme DGD, qui a fortement accru les capacités de transformation et de conditionnement et de vente du lait par la mini laiterie accroissant du coup son besoin en matière première (lait) ; La mini laiterie vend le lait transformé à un prix plus rémunérateur grâce à son adhésion à la marque FaireFaso. Ce qui lui a facilité l'augmentation du prix d'achat au producteur.
20	En octobre 2020, quatre propriétaires terriens de Bourzanga ont cédé en donation 3 ha de terre à 60 femmes de l'Association SougrNooma pour le développement des initiatives féminines (ADIF) pour la production maraichère (champ collectif)	- Les 60 femmes membres de l'association, productrices maraichères bénéficient de droits d'exploitation sécurisés leur permettant de produire en toute quiétude ; - cette cession participe aux sensibilisations. Elle a eu un effet d'entrainement : d'autres femmes membres de l'association ont bénéficié de cessions de terre avec d'autres ; - les femmes bénéficiaires de la cession sécurisée ont augmenté leur production : environ 30 tonnes d'oignons en 2020 contre moins de 15 en 2019, accroissant du coup leur revenu	Appui technique et financier de Oxfam au Burkina (DGD) à travers le GRAF : - Activités de sensibilisation - Activités de plaidoyer - Formations en plaidoyer et négociation - Dotation en intrants
21	En décembre 2020, le bureau du conseil d'administration du Groupe de Recherche et d'Actions sur le Foncier (GRAF) à Ouagadougou, a décidé une refonte institutionnelle et organisationnelle du GRAF .	Cette décision permet à la structure de se doter de nouveaux textes (statuts et règlements intérieurs), de nouveaux outils managériaux et de performer ses instances et organes pour mieux relever les défis en matière foncière. Cette réorganisation institutionnelle permettra à la structure d'être un acteur majeur sur la question foncière et les migrations sur l'échiquier national. Cette restructuration lui donnera les moyens de mieux défendre les intérêts des femmes rurales en matière d'accès sécurisé à la terre.	L'appui financier par Oxfam depuis 2017 a permis au GRAF de faire son autodiagnostic à Ouagadougou, qui lui a permis de mettre en exergue, ses forces et ses faiblesses, ainsi que les menaces et opportunités qui se présentent à elle. De cet atelier, un plan d'action de renforcement des capacités a été conçu et financé par Oxfam au Burkina. C'est ce qui a permis l'initiative de refonte intentionnelle et organisationnelle de la structure par son conseil d'administration qui souhaite que la structure puisse être plus efficace dans sa mission de défendre les intérêts fonciers des populations rurales particulièrement les femmes.

22	A partir de 2018, le Collègue des Femmes (CdF) de la Confédération paysanne du Faso (CPF) a mené des campagnes de plaidoyer et de négociation auprès des autorités nationales pour l'amélioration des conditions de travail des familles agricoles, spécifiquement des femmes rurales.	Cette capacité développée par le collège des femmes démontre l'amélioration de l'autonomie des femmes rurales qui deviennent capables de mener des stratégies d'influences pour leur propre intérêt. La campagne a été menée en quatre étapes : élaboration d'un manifeste, signature du manifeste, suivi des campagnes électorales sur tout le territoire burkinabé pour la prise en comptes des revendications, suivi de l'application des différents points par le président élu (en cours).	La CPF, à travers le financement du programme DGD 17-21, a renforcé les capacités du CdF en prise de parole, en technique de plaidoyer, etc. Elle a coaché les membres du CdF qui aujourd'hui sont capables de défendre, seules, leurs intérêts et ceux des femmes rurales. Elles ont en outre la capacité de négocier des financements.
23	En mars 2021, le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso a lancé le processus de délivrance de la carte professionnelle du paysan au profit des agriculteurs et agricultrices de tout le territoire burkinabé.	Cette carte professionnelle des exploitations agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques permettra aux paysans et paysannes d'être reconnus dans leur métier, leur facilitera l'accès aux crédits bancaires et aux services sociaux (cotisation CNSS et droits à la retraite). Ainsi, les femmes rurales pourront bénéficier dorénavant de statut de professionnelles et auront des facilités d'accès aux financements du fait de disposer d'un statut clair pour bénéficier des avantages du code des investissements.	La CPF a fait partie de ceux qui ont milité pour l'avènement de cette carte avec l'appui de Oxfam au Burkina. Il s'est agi de création d'alliances avec d'autres organisations paysannes afin d'organiser une campagne de plaidoyer en ce sens. Ce travail a pris deux à trois ans pour aboutir à la carte. Des séances de sensibilisations et d'informations avec le monde paysan mais aussi avec le ministère en charge de l'Agriculture ont été tenues par la CPF et ses alliés pour l'obtention de la carte et les avantages qui y sont liés.
24	Le 12 avril 2021, la mairie de Bourzanga a permis au comité de veille citoyenne sur la gouvernance foncière de rencontrer le conseil municipal lors d'une de ses sessions ordinaires, pour échanger sur les problèmes fonciers dans la commune et trouver ensemble des solutions dans un cadre dénommé la « tribune d'interpellation citoyenne ».	Cette rencontre est importante parce qu'elle constitue un cadre de règlement des questions foncières et d'élaboration de solutions durables à l'octroi de terres arables pour la population et les femmes rurales en particulier. Cette démarche entre les groupements locaux d'organisations paysannes et le conseil municipal a permis : • de résoudre de façon participative et compréhensive les questions foncières au sein de ladite commune. • de créer un espace de dialogue social et de redevabilité entre les responsables de la communauté et les populations représentées par le CIC • de co-construire des solutions aux problèmes de gouvernance foncière dans la commune de renforcer la participation citoyenne des populations à la gouvernance foncière et à la gouvernance locale.	GRAF a sensibilisé et formé les conseillers municipaux sur l'importance d'une gouvernance citoyenne foncière dans la commune de Bourzanga. Cela s'est traduit par des rencontres avec le maire de la commune, des ateliers de formation à l'endroit des conseiller municipaux sur la question. En outre, pour permettre à la cellule d'interpellation citoyenne de mener à bien ses activités qui consiste à se rendre dans les villages de la communes pour déceler les problèmes fonciers afin de les exposer au conseil municipal lors des tribunes d'interpellations citoyennes, la GRAF a formé les responsables coutumiers sur le bien-fondé de la création d'une cellule composée des membres des groupements agricoles de la communes pour traiter des questions foncières.

25	En juin 2020, la 1ère session du Conseil d'administration de la CPF a décidé l'adoption d'un quota de 30% de jeunes et de femmes dans le Conseil d'administration.	C'est est important pour la prise en compte des préoccupations des femmes et des jeunes dans les décisions et cela participe à une meilleure autonomisation des femmes.	L'équipe Genre de la CPF, mise en place lors du processus « Action apprentissage en Genre » du programme DGD 17-21 et qui est composée majoritairement de membres du collège des femmes de la CPF a fait un travail de plaidoyer et de sensibilisation auprès du conseil d'administration au cours de l'année 2019, pour arriver à ce résultat. Il s'est agi de plusieurs rencontres sur une période de trois années consécutives (2017-2020) avec les membres du conseil d'administration ainsi qu'avec le président de la CPF pour expliquer le bien-fondé de la participation des femmes et des jeunes au Conseil d'Administration.
26	A partir de 2017, le Ministère en charge des ressources animales a commencé à participer activement, chaque année, aux 72 heures du lait local à travers le financement et la contribution à l'élaboration des messages de plaidoyer desdites journées. Le ministère assure la présidence des 72h du lait local, met un technicien à la disposition de l'union des mini-laiteries UMBL/B pour faciliter les rencontres et fait partie de la commission « Thème ». Le Directeur de communication dudit ministère joue le rôle de maitre de cérémonie.	L'activité bénéficie désormais d'un appui gouvernemental. Le gouvernement constitue un allié important pour l'UMPL/B pour la lutte contre les produits laitiers à base de lait en poudre. Ce soutien a permis la révision de l'arrêté ministériel afin de prendre en compte spécifiquement le lait local dans les commandes publiques. Aujourd'hui, le ministère assure la présidence des 72h du lait local, met un technicien à la disposition de UMBL/B pour faciliter les rencontres et fait partie de la commission « Thème ». Le Directeur de communication dudit ministère joue le rôle de maitre de cérémonie.	A partir de 2017, Oxfam au Burkina a soutenu la tenue des rencontres régulières de négociation et de plaidoyer de l'union nationale de mini-laiteries et producteurs de lait au Burkina (UMPL/B) auprès des autorités gouvernementales, notamment le ministère en charge de l'élevage (MRAH) pour son implication et son soutien à l'organisation des 72 heure du lait local. Cela a permis de renforcer la confiance et par ricochet bénéficier de la caution de ce ministère de tutelle (MRAH). En plus de cela la présence de l'UMPL/B sur le terrain et ses appuis aux membres financés par le projet DGD dénotent de son importance et de sa notoriété dans la filière lait local.
27	En juin 2019, le Conseil d'Administration de la CPF a donné la pleine responsabilité au CdF pour conduire les actions de plaidoyer en faveur des femmes rurales auprès des différents acteurs au niveau local et national.	Avant cette date, le Conseil d'Administration de la CPF désignait toujours un homme pour conduire la délégation des femmes pour les actions de plaidoyer. Cette façon de faire ne permettait pas aux femmes d'être maîtres de leurs activités et de prendre des initiatives. Les partenaires rencontrés lors de ces actions de plaidoyer n'étaient pas toujours convaincus que les problèmes posés et les suggestions ou revendications faites étaient l'œuvre des femmes ou leurs aspirations. Ce changement de comportement a donné plus de crédibilité et de visibilité au CdF et de plus en plus de structures (GIZ, Ministères du développement rural, Fondation Konrad Adenauer, etc.) font directement appel au CdF pour participer à des activités.	Les responsables du CdF grâce aux formations (sur le plaidoyer, la prise de parole en public, la conduite de réunion, etc.) dispensées par la CPF en 2018 et 2019] avec l'appui financier de DGD/OXFAM ont amélioré leurs compétences (en plaidoyer, négociation et sur le plan organisationnel) pour conduire de telle activité. Conscient de ses compétences, le CdF a demandé au Conseil d'Administration de lui permettre d'être au-devant de ses propres actions et mener lui-même les plaidoyers. Ce qui leur a été accordé. Cependant, la CPF reste à leur coté pour faciliter en cas de besoin l'obtention des audiences et autres rendez-vous pour le plaidoyer. L'équipe technique de la CPF apporte un soutien au CdF pour produire les notes de plaidoyer et élaborer les rapports et compte rendu pour la capitalisation.

28	En 2020, des exploitations familiales situées dans la commune de la Diarabakoko à Banfora ont accepté de scolariser 20 de leurs filles	La scolarisation des jeunes filles rentre en droite ligne avec le processus d'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Elle montre un processus de changement opéré au sein des ménages, particulièrement auprès des chef.fes de ménages en milieu rural. La scolarisation de ces filles marquera un début de changement au sein de la communauté pour que d'autres filles puissent accéder une éducation scolaire.	A travers le soutien financier du programme DGD 2017-2021, l'équipe de change de APESS, dans le cadre du processus GAL, a conduit deux (02) sessions de sensibilisation pour la scolarisation des filles avec les communautés agropastorales de Diarakoko
29	Depuis 2019 jusqu'à 2021, 25 groupements de femmes de la commune de PADEMA, détenteurs de droits d'exploitation, ont demandé des documents de sécurisation de leurs droit fonciers, notamment des pv d'entente foncière auprès de la Mairie. Les documents de cession faites à ces groupements sont des Memoranda d'entente foncière.	L'obtention de droit d'exploitation procure à ces groupements de femmes, le droit d'exploiter sur une période relativement longue, de façon sereine, la terre cédée. A cet effet, ce processus est important parce qu'il permet aux groupements de femmes d'investir sans crainte sur la terre qu'elle exploite et d'espérer un retour de leur effort. Ces 25 groupement ont toutes reçu leurs memoranda d'entente foncière qui les sécurise sur leurs terres d'exploitation.	En 2019, 05 sessions de formation en leadership, en plaidoyer, en connaissance sur la loi à l'endroit de 35 femmes et 25 hommes ont été fourni par le GRAF à travers le financement du programme DGD 17-21 de Oxfam au Burkina. Le renforcement de capacité des femmes concerne les procédures d'obtention des APFR, les sensibilisations sur l'importance de la sécurisation, le renforcement des capacités des structures en charge des documents sur le foncier (CFV, CCFV, CVD)

Annexe 2 : Grille d'analyse des effets

N°	DESCRIPTION DE L'EFFET *Qui a changé quoi, (depuis) quand et où, ce qui signifie, potentiellement ou actuellement, du progrès vis-à-vis l'Objectif Spécifique du programme DGD d'Oxfam ?*	Date du début de l'effet. *Si approximatif: mettre le début du mois ou de l'année*	Relation aux Résultats programme ! Voir aussi la contribution pour R4 et R5 ! Choix multiple						Importance de l'effet 1 choix			Importance de la contribut° Oxfam 1 choix			Type d'acteurs sociaux 1 choix						Impact 1 choix			Genre Choix multiple							Durabilité Choix multiple					
			R1 Réduction Inégalités de genre	*R2 Activités économiqes et pratiques durables*	*R3 Renforcement accès à la terre approche droits*	*R4 Travail d'influence et réseaux des partenaires*	*R5 Renforcement capacités partenaires*	*NA*	*Très important*	*Important*	*Moins important*	*Très important*	*Important*	*Moins important*	*Acteurs étatiques*	*Collectivités décentralisées*	*Acteurs multilatéruax*	*Organisations de base*	*Autres OSC*	*Secteur privé*	*Effet attendu*	*Effet inattendu*	*Effet négatif*	*Renforcement de capacités*	*Changements de représentations sociales ou culturelles, changements de pratiques spécifiques*	*Renforcement pouvoir d'influence (sur famille, communauté, org., Etat), relais des besoins des femmes*	*Renforcement pouvoir de décision*	*Renforcement pouvoir économique*	*Changements structurels (cadres, règles, lois...) favorables aux femmes*	*NA*	*Technique. Renforcement de capacités, GAL, stratégies...*	*Financière. Gestion, entreprenariat, ressources économiques*	*Sociale :représentations collectives, collaborations*	*Environnementale: Consommation et production durable, circuit court, résilience...*	*Institutionnelle : changements structurels (cadres, règles, lois...) plus durables*	*NA*
1	En début 2019, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a lancé une commande institutionnelle auprès de la laiterie Kossam Sayè Seeno, qui ne produit que du lait local. Ce contrat fait cas d'une commande de 700 litres/jrs/5jrs/semaine et 9 mois par an avec tacite renouvellement.	01/01/2019	x	x					x				x				x				x			x	x	x	x	x			x	x	x	x		
2	En 2021 l'entreprise minière ESSAKAN a signé un contrat avec la laiterie Kossam Sayè Seeno pour vendre du lait aux écoles primaires de la ville de Dori, 5 jours par semaine pour 9 mois.	13/07/1905	x	x					x				x					x			x			x	x	x	x	x			x	x	x	x		
3	En Juillet 2019 la Cellule Nationale de Coordination de l'APESS a décidé de mettre en place les espaces de concertation des femmes dans le but de favoriser l'émergence des femmes leaders et la prise en charge de leurs préoccupations.	11/07/1905	x			x	x		x			x							x		x			x	x	x	x		x		x		x		x	
4	En mars 2021 l'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) nommé Benkadi composé de 30 membres ont fait un plaidoyer (tenue de 5 réunions avec 15 autorités communales et régionales en présences 2 chefs de villages, 4 CVD, 4 conseillers et 30 participantes) avec succès auprès des autorités communales de Banfora pour la mise en place d'infrastructure hydraulique (forage).	13/07/1905	x	x		x							x					x				x		x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	

5	Entre 2018 et décembre 2020, 32 unités de transformation laitière ont adhéré à l'union des mini-laiteries L'UMBL/P.	09/07/1905		x		x	x				x		x					x			x			x				x			x	x	x		x	
6	L'UMPL/B a lancé la marque « Fairefaso lait équitable » en 2016, dans 4 laiteries avec une charte qualité fairefaso.	10/07/1905	x	x		x	x		x				x						x			x		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
7	L'UMPL/B à partir de 2018 a mis en place une comptabilité qui répond aux dispositifs des normes comptable de la SYSCOHADA	08/07/1905					x			x				x					x		x			x					x		x	x			x	
8	En Juillet 2021 les jeunes de « l'espace national de concertation des jeunes de l'APESS » ont décidé de faire de la culture fourragère un métier rentable et l'on opérationnalisé	10/07/1905	x	x	x					x			x					x				x		x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
9	Le 5 octobre 2018, la secrétaire générale du Ministère de la Femme , lors d'une rencontre réunissant la secrétaire générale et les directions générales du Ministère de la femme, ainsi que le Collège des Femme (CDF), sa annoncé officiellement que le CDF est dorénavant responsabilisé pour l'organisation de la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR). A partir de cette date, le Ministère envoie à chaque édition un courrier invitant le collège des femmes à identifier les femmes pour la participation à la journée. Le CDF participe aussi à l'identification du thème, au lieu et au programme de la célébration.	13/07/1905	x			x			x				x		x						x			x	x	x	x		x		x		x		x	
10	En 2018, Madame Madiara SANOU, membre de l'équipe de changement de la CPF, a choisi de coopter 3 filles et d'en être le mentor pour assurer la relève dans sa coopérative agricole de base à Orodara. Il s'est agi de les sensibiliser, travailler avec elles dans l'unité de transformation et les former au métier. Elles participent aux rencontres de la coopérative et s'imprègnent de sa gestion Le mentoring a duré deux ans, 2018-2019. Elles se rencontraient chaque deux semaines.	10/07/1905	x	x						x			x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	
11	En février 2020, Leila GARIKO, membre du collège des jeunes de la CPF, a accepté la gestion de l'unité de transformation de lait dénommée « FROMAGERIE GARIKO » à Ouagadougou, de sa mère, Mme Gariko, membre du collège des femmes.	11/07/1905	x	x						x			x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	
12	Depuis 2019, cinq collecteurs hommes de lait à Bittou, acceptent des jeunes filles (3) et garçons (2) de participer à la collecte du lait.	10/07/1905	x	x						x			x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	
13	En avril 2021 sur leur propre initiative les Personnes Déplacées Internes des sites d'hébergement du marché du secteur N°4 de Kaya et de Wendou à Dori organisent des journées de salubrité et des séances de sensibilisation (hygiène, COVID 19, cohésion sociale …) à l'endroit des personnes dudit site.	12/07/1905									x		x					x				x		x	x									x		
14	Depuis 2019, SEVE-Africa a initié la rédaction d'un manuel de procédures administrative, financière et comptable qui prend en compte les procédures en vigueur tout en les corrigeant, les harmonisant et les améliorant au besoin.	11/07/1905					x			x			x						x		x			x							x	x			x	

15	Entre octobre 2018 et juin 2020, les femmes de la laiterie KOSSAM SENO de Dori, ont mis en œuvre des techniques de production, de transformation et de conservation innovantes qui ont permis d'augmenter la qualité et quantité du lait de 30 litres par jour en 2018 à 100 litres par en 2020.	13/07/1905	x	x					x				x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
16	Après les campagnes hivernales de 2019 et 2020 lorsque l'eau est devenu rare, les populations locales de la commune de Ganzourgou et de Kongoussi ont détruit une partie des infrastructures (clôtures de protection des bassins et tout le reboisement - plantes) agroécologiques afin d'utiliser l'eau du bassin de collecte des eaux de ruissellement à d'autres fins (breuvage des animaux, usages ménagers, irrigations d'autres parcelles de production).	11/07/1905						x		x				x				x					x							x						x
17	En mars 2020, Mme Maiga, Trésorière adjointe du Collège des femmes de la Confédération paysanne du Faso résidant à Padema, a formé, pendant 2 jours, 25 femmes de sa coopérative de productrices de coton à Padéma, en gestion.	12/07/1905	x	x					x					x				x			x			x	x	x	x	x			x	x				
18	Lors des 72 heures du lait locale tenu à Ouagadougou du 24 au 26 octobre 2019, six Organisations Paysannes (UMPLB au Burkina Faso, FENALait au Mali, FENAFILS au Sénégal, au Niger, en Mauritanie et au Tchad) ont créé un réseau sous-régional appelé « Réseau lait équitable » avec comme but de promouvoir le potentiel de la filière lait.	10/07/1905	x	x		x	x		x				x						x		x			x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	
19	Depuis 2019, la mini laiterie Kossam Yadga, qui est la laiterie pionnière de la marque FaireFaso, a décidé l'augmentation du prix d'achat du lait aux producteurs de 300 francs CFA le litre à 325 francs CFA le litre.	11/07/1905		x						x			x					x				x		x	x	x	x	x				x	x			
20	En octobre 2020, quatre propriétaires terriens de Bourzanga ont cédé en donation 3 ha de terre à 60 femmes de l'Association SougrNooma pour le développement des initiatives féminines (ADIF) pour la production maraichère (champ collectif)	11/07/1905	x	x	x	x			x				x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
21	En décembre 2020, le bureau du conseil d'administration du Groupe de Recherche et d'Actions sur le Foncier (GRAF) à Ouagadougou, a décidé une refonte institutionnelle et organisationnelle du GRAF .	12/07/1905					x		x				x						x		x			x	x	x	x		x				x		x	
22	A partir de 2018, le Collègue des Femmes (CdF) de la Confédération paysanne du Faso (CPF) a mené des campagnes de plaidoyer et de négociation auprès des autorités nationales pour l'amélioration des conditions de travail des familles agricoles, spécifiquement des femmes rurales.	11/07/1905	x			x			x				x					x			x			x	x	x	x		x		x	x	x		x	
23	En mars 2021, le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso a lancé le processus de délivrance de la carte professionnelle du paysan au profit des agriculteurs et agricultrices de tout le territoire burkinabé.	11/07/1905	x	x					x				x		x						x			x				x	x			x	x		x	

24	Le 12 avril 2021, la mairie de Bourzanga a permis au comité de veille citoyenne sur la gouvernance foncière de rencontrer le conseil municipal lors d'une de ses sessions ordinaires, pour échanger sur les problèmes fonciers dans la commune et trouver ensemble des solutions dans un cadre dénommé la « tribune d'interpellation citoyenne ».	12/07/1905	x			x			x				x			x					x			x	x	x	x		x		x		x		x	
25	En juin 2020, la 1ère session du Conseil d'administration de la CPF a décidé l'adoption d'un quota de 30% de jeunes et de femmes dans le Conseil d'administration.	12/07/1905	x			x			x				x						x			x		x	x	x	x		x		x		x		x	
26	A partir de 2017, le Ministère en charge des ressources animales a commencé à participer activement, chaque année, aux 72 heures du lait local à travers le financement et la contribution à l'élaboration des messages de plaidoyer desdites journées. Le ministère assure la présidence des 72h du lait local, met un technicien à la disposition de l'union des mini-laiteries UMBL/B pour faciliter les rencontres et fait partie de la commission « Thème ». Le Directeur de communication dudit ministère joue le rôle de maitre de cérémonie.	10/07/1905	x			x			x				x		x						x			x	x	x	x	x	x						x	
27	En juin 2019, le Conseil d'Administration de la CPF a donné la pleine responsabilité au CdF pour conduire les actions de plaidoyer en faveur des femmes rurales auprès des différents acteurs au niveau local et national.	13/07/1905	x			x			x				x						x			x		x	x	x	x		x		x		x		x	
28	En 2020, des exploitations familiales situées dans la commune de la Diarabakoko à Banfora ont accpeté de scolariser 20 de leurs filles	13/07/1905	x							x				x				x				x		x	x	x	x		x		x		x		x	
29	Depuis 2019 jusqu'à 2021, 25 groupements de femmes de la commune de PADEMA, détenteurs de droits d'exploitation, ont demandé des documents de sécurisation de leurs droit fonciers, notamment des pv d'entente foncière auprès de la Mairie. Les documents de cession faites à ces groupements sont des Mémoranda d'entente foncière.	12/07/1905	x	x	x				x				x					x			x			x	x	x	x	x	x		x	x	x		x	

Annexe 3 : Liste des personnes interrogées et des personnes participant aux ateliers

3.1. Liste des participants aux trois (03) jours d'atelier de récolte des effets

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
1	Ouédraogo Bila Maurice		X		X	SEVE-Africa / Zougho / Bénéficiaire	70-10-69-86	
2	DIALLO/ KABORE Sandrine	X			X	SEVE-Africa / Ouaga / Boondo	70-56-39-80	
3	Ouédraogo / ONADIA S. Miriam	X			X	CPF / Ouaga Resp. Com	70-89-13-79	
4	Sanou Madiara	X			X	Collège des Femme CPF	70 33 84 52	
5	Mme Gasiko Monatoumou	X			X	Collège des femmes CPF	71 29 51 31	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
6	Diallo Mariam	X			X	UNPL/B/SG Bittou	70636592 diallomariam1@yahoo	
7	M'BARKA Mint MOHAMED	X		X		DORI / AGED	64201221	
8	BORGO Issaïou		X		X	CPF secrétaire permanent Ouaga	70246040 issouborgo@yahoo.fr	
9	BOKOUM Assane		X		X	AGED/chef d'antenne Sahel	70157846 assanebok59@gmail.com	
10	ZOUNGRANA Régis		X		X	AGED/chef de projet	70399127 regiozoungrana@yahoo.fr	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
11	DICKO/DIALLO Zahara	X			X	APESS/ Dori chargée de suivi évaluation	76064843 zahara.diallo@yahoo.fr	
12	Modubo Oumarou		X		X	APESS/ Dori Chargé des innovations	76785823 modubooumarou@gmail.com	
13	BARRY Yacouba		X		X	UMPLB/ Chargé Coordonnateur	70705526	
14	DICKO Mincailou		X		X	APESS/ KTA chargé de projet	70698621	
15	TALI Idrissa		X		X	AE-APESS BONFORA	76247000	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
16	BIDIBE Boureima		x		x	UMPL/B Léna	70 31 91 28	
17	YANEOOO Clarisse	x			x	Oxfam	70 26 76 88	
18	KOUBOUGOU Sayou	x			x	GRAF	76 00 10 20	
19	Marieke Kruis	x			x	OXFAM	+32 471382235	
20	Gaëlle NYSSEN	x		x		OXFAM	+32 496440368	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
21	OUATTARA Hadiza	X			X	Oxfam PMEAL Pays	70-35-71-35	
22	Séré Karimé		X		X	OXFAM HOP	78162223	
23	Diallo Adama		X		X	UMPL-B CLAG Président	70261175 bindallo@hotmail.com	
24	Kandougou Bintou	X			X	UMPL-B Genom membre du conseil d'administration	71524425	
25	Konaté yacouba		X		X	UDPS/PRDM membre CIC	71268996	

Payé par
S. Guy-Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
26	Zouma Salimata	F			X	collège des Femme CPF / Padema	76404683	
27	Toure Oumarou		X		X	SEUE-AFRICA Assistant Technique	70375372 oumarotoure98@yahoo.fr	
28	Badini Amssetou	F			X	Bénéficiaire GRAF Bouzanga	65474678	
29	DIALLO Diaratou	F			X	Membre du PIL/ APESS(DORI)	74-94-82-02	
30	CISSE Hamidou		X		X	APESS DORI	70.49.41.44	

Payé par
S. Guy Fréderic ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
31	Tamboura Abdoul-Raamané		X		X	Chauffeur CPA/Ouaga	76 61 15 97	
32	Dembega Adama		X	X		SEVE-Africa/ ouaga/chauffeur	78-14-82-06	
33	SISSAO Harouna		X		X	AGED DORI chauffeur	78232721	
34	Kombaré Arouna		X		X	Gruf1 ouaga chauffeur	76-79-51-61	
35	Soumaoro Sanou		X		X	CIC Banfora	66-27-10-69	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 06/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
36	Bokoum assita	X			X	PUL Bourfora Mini Lorterie	71 09 75 85	
37	Ouedraogo Drissa		X		X	Chauffeur	76-33-04-41	
38	Zoungrana S. Guy F		X		X	Oxfam au Burkina	70 67 48 71	
39								
40								

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
1	Koudougou Bintou	f			x	UMPLB organisation adjointe Kossama nord Garom	71 52 44 25	
2	DIALLO/KABORE R. Sandrine	X			X	SEVE-Africa/Guago Coordonnatrice	70-56-39-80	
3	Diallo Adama		x		x	UMPLB-OHG Président	70261173	
4	Zouma Salimata	X			X	CDF/CPF Trés Adjointe Padema	76404683	
5	Badini Amssetou	X			X	Bénéficiaire GRAF Bourzanga	74 55 13 88	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
6	KOUDOUGOU SAYDOU		x		x	GRAF / Ouaga	76 00 10 20	
7	TOURE Oumarou		X		X	SEVE-Africa/Ouaga	70 37 53 72	
8	M'BARHA MINTMOHAMED	x		X		DORI	64 20 19 21	
9	SIMBE Bouréima		x		x	UMPL/B Léna	70 31 91 29	
10	BARRY Yacouba		x		x	UMPL-B Coordonnateur	70 80 55 26	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
11	Modubo Dumarou		X		X	AP ESS chargé des Innovations	76785623 modubodumarou gmail.com	
12	DEMBEGA Adama		X	X		SEVE-Africa / Orange / Chauffeur	78-14-82-06	
13	DICKO DIALLO Zahara	X			X	APESS / Doré chargée de suivi évaluat°	76064873 zahara.diallo@yahoo.fr	
14	BOKOUM ASSANE		X		X	ACED Chef Antenne	70157846	
15	Diallo Mariam	X			X	SG UNPL/B Bittou	70656592 diallomariam1@yahoo	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
16	Sanou Madiara	X			X	Trésorière CPF de la CPF orodara	70 33 84 52	
17	Mme Gaiko Moustaoumou	X			X	Promot° de la formation Secrétaire CDF	71 29 57 31	
18	ZOUNGRANA. F. Régis		X		X	AGED / chef de projet	70399127 regiszoungrana@yahoo.fr	
19	Ouédraogo Lonadias Miriam	X	X		X	Responsable communication CPF / ouaga	70-89-13-79 miriamouaga@gmail.com	
20	PORGO Issouf		X		X	SP/CPF Ouaga	70245046 issouporgo@yahoo.fr	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
21	OUATTARA HADJA	X			X	Oxfam	70 35 71 35	
22	YAMEOGO Clarisse	X			X	Oxfam	70 26 76 88	
23	Konaté YACouba		X		X	UDPC/ Fruderma membre CIC	76268996	
24	DIALLO Diaratou	X			X	Membre du PIL Kosam Sero APESS	74-91-82-02	
25	Ouedraogo Bilo Maurice		X		X	SEUE-Africa / Beneficiaire	70-10-69-86	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
26	SISSAO Harouna		X		X	AGED DOU / chauffeur	78232721	
27	CISSÉ Hamidou		X		X	APESS chauffeur	70.49.41.44	
28	Marieke Kruis	X			X	OXFAM	+32 471382235	
29	Gaëlle NYSSEN	X		X		OXFAM	+32496440368	
30	DICKO Mincarton	X			X	APESS Nafoni chargé de projet	70698621	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
31	SERE Karime		X		X	oxfam/Ouaga	78 16 27 27	
32	Tall Idrissa		X		X	IAE-ADESS/BANFORA	76247000	
33	TAMBOURA A. RASMANE		X		X	Chauffeur CRF/OUAGA	76.61.15.97	
34	Bokoum Issaka	X			X	RL Banfora mini laiterie	71 09 75 85	
35	Quedraogo Drissa		X		X	employé/Ouaga/ Chauffeur	78-33-04-41	

Payé par

S. Guy Fréderic ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 07/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21

Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
36	Kombaré Aroua		X		X	Graf/Ouaga chauffeur	76-79-57-61	
37	Bamana Sanou		X		X	CIC Bama	66-27-70-69	
38	ZOUNGRANA S. Guy F		X		X	Oxfam au Burkina	70 67 48 71	
39								
40								

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
1	Modubo Oumarou		X		X	APESS chargé des innovations	76785623 modubooumarou@gmail.com	
2	DICKO / DEALLO Zalhana	X			X	APESS/DORI chargée de suivi évaluat°	76064873	
3	BARRY Yaloubé		X		X	UMPLB Coordonnateur	70805526	
4	M'BARKA MINA MOHAMED	X		X		DORI	64 01221	
5	SIDIBE Boureima		X		X	UMPL/B Lena	70319129 sidibeboureima1230@gm.com	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
6	Tall Idrissa		X		X	AE- APESS/BOFRA	tall idrissa@yahoo.com	
7	Koudouchou Bayon		X		X	GRAF (SE)	86 001020	
8	Badini Amssetou	X			X	Bénéficiaire GAAF Bouzanga	74 55 13 88	
9	Zouma Salimata	X			X	Collège des Femme (CPF) Trésorière Adj Pademo	76 40 46 83 72 74 98 00	
10	TOURE Oumarou		X		X	SEUE-AFRICA	70 37 53 72	

Pavé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
11	Diallo Adama		X		X	UMPC-B-CHG Président	70261173	
12	Konaté Yalaouba		X		X	UDPC/Padema membre CIC	74268996	
13	Koudougou Bintou	X			X	UMPL/B Garem	71.52 44 25	
14	DIALLO Diaratou	F			X	APESS Membre du PIL Kosam Seno Doru	74-91-82-02	
15	DIALLO/KARARE Sandrine	X			X	SEVE-Africa/Guag Coordonnatrice	70-56-39-80	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
16	OUEDRAOG Bila Maurice		X		X	SEVE-Africa/Ouaga Bénéficiaire	70-10-69-86	
17	DEMBEGA - Adama		X	X		SEVE-Africa/Ouaga Gardien	78-14-92-06	
18	[illegible] Minimalo		X		X	APESS/BTP chargé de Projet	70 69 86 71	
19	TAMBOURA RASMANE		X		X	Chauffeur CPF/Ouaga	76.61.15.97	
20	OUATTARA Hodoua	X			X	OXFAM	70-37-71-37	

Validé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
21	Marieke Kruis	X			X	OXFAM	+32 471382235	
22	PORGO Issouf		X		X	SP/CPF	70245046 issouporgo@yahoo.fr	
23	BOKOUM Assane		X		X	AGED chef d'antenne	70157846 assanebok59@gmail.com	
24	ZOUNGRANA F. Régis		X		X	AGED chef de projet	70399127 regiszoungrana@yahoo.fr	
25	SISSAO Harouna		X		X	AGED chauffeur	78232721	

Par/par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
26	Mme Gaitko Korotoumou	X			X	CDF-secrétaire p. de femme	71295131 korotoumou.gaitko@gmail.com	
27	Sanou Madiara	X			X	CDF Trésorière orodara	70 33 84 52	
28	Diallo Natou	X			X	SG UAPF/B Bittou	70656592 diabzm91@yahoo	
29	Ouédraogo / ONADIA S. Miriam	X			X	communicatrice CPF Louaga	70-89-13-79 miriamonadia@gmail.com	
30	Cissé Hamidou A	X			X	APESS Cloubet	70.49.41 44	

Payé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
31	Gaëlle MYSSEN	X		X		OXFAM	0032496448868	
32	Bokoum assita	X			X	PIL Banfora mini Entrepôt	71 09 75 85	
33	Ouedraogo Drissa		X		X	Umpto / Ouaga chauffeur	78-33-04-41	
34	Kombiné Arouna		X		X	Groof / Ouaga chauffeur	76-79-51-61	
35	Sanou Soumana		X		X	CIC Bama	66-27-10-63	

Payé par
S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par
Karime SERE
HOPI & RP MECV Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 08/10/2021
Lieu : Salle de réunion de l'hôtel SABY_Bobo-Dioulasso
Atelier de récolte des effets - Evaluation finale_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
36	Seré Karime		X		X	Oxfam au Burkina / HOP	78 16 27 27	
37	Yaméogo Clarisse	X			X	Oxfam au Burkina	70 26 76 88	
38	ZOUNGRANA S. Guy F.		X		X	Oxfam au Burkina	70 67 02 71	
39								
40								

Pavé par

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Autorisé par

Karime SERE
HOPI & RP MECV
Oxfam au Burkina

3.2. Liste des participants de la journée de corroboration

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 13/12/2021
Lieu : Salle de réunion Akilliso - Oxfam au Burkina
Atelier de corroboration des effets_Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
1	CONGO Issa		X		X	ITS / MRAH	70 99 78 51 mabiangp03@yahoo.fr	
2	SANWADOGO Pamoukda		X		X	PAEFEUR / KAMIDOU	71-23-44-16	
3	Dudiungo S ERIC		X		X	CPF / Koingou	70 70 20 82 eric.sc@gmail.com	
4	Sedogo T Mamounata	X			X	CPF Kombissiri	78.91.69.78	
5	Yaro Bavon		X		X	CPF / Zion	75-10-19-17 jacque01yaro@gmail.com	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 13/12/2021

Lieu : Salle de réunion Akilliso - Oxfam au Burkina

Atelier de corroboration des effets_Programme DGD 17-21

Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
6	Dao Sibiri yaya		X		X	Mairie Pabema	76.51.65.57	
7	ZONGO/QUEDRAOGO Roseline Patricia	X			X	OXFAM	70 42 96 58	
8	OUATTARA Hawa	X			X	Oxfam	70-35-71-35	
9	WANDE Adama		X		X	Mairie Bourzanga	76 20 53 36	
10	YAMEOGO Clarisse	X			X	Oxfam	70 86 76 88	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 13/12/2021

Lieu : Salle de réunion Akilliso - Oxfam au Burkina

Atelier de corroboration des effets_Programme DGD 17-21

Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
11	Zoungrana S Guy Frédéric		X		X	oxfam	70674313	
12								
13								
14								
15								

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Coordonateur des projets "Sécurité alimentaire et Changements Climatiques"-MECV-Oxfam au Burkina

Nom	Prénom	Fonction/Environnement de travail	Contact
CONGO	ISSA	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)	+226 70 99 78 51
SAWADOGO	PAMOUSSA	Pasteur/ Tamidou/Zorgho/Province du Ganzourgou/Région Plateau-Central	+226 71 23 44 16
OUEDRAOGO	S. ERIC	Agriculteur membre de la Confédération Paysanne du Faso (CPF)/Kongoussi/Province du Bam/Région du Centre-Nord	+226 70 70 20 22
SEDOGO	T. MAMOUNATA	Agricultrice membre de la Confédération Paysanne du Faso (CPF)/Kombissiri/ Province de Bazèga/Région Centre-Sud	+226 78 91 49 78
YARO	BAVROU	Jeune agriculteur membre de la Confédération Paysanne du Faso (CPF)/Ziou/Province du Nahouri/Région Centre-Sud	+226 75 10 19 17
DAO	SIBIRI YAYA	Maire de la commune de Padéma/Province du Houet/Région des Hauts-Bassins	+226 76 51 65 37
WANDE	ADAMA	Secrétaire Général de la mairie de la commune de Bourzanga/Province du Bam/Région du Centre-Nord	+226 76 20 53 36

3.3. Liste des participants à la journée d'analyse et d'interprétation des effets récoltés

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
1	ELBOUDO Thomas		X		X	SEVE-Africa Comptable	07-37-22-47	
2	TRAORE Dramane		X		X	CPF/RSE/Ouaga	70820121	
3	DEMBECH Adama		X		X	SEVE-Africa Chauffeur	70878740	
4	Zabré Hélène	X			X	UNPL-B comptable	58958000	
5	Ouédraogo N. Syntyche	X			X	Oxfam	70979677	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
6	Koanda Saïdou		X		X	Oxfam	79-18-74-71	
7	ZAGRE Y. Francis		X		X	Proximedia	70.39.89.42	
8	Kinda Talbodo joseph		X		X	CRAF	75 17 25 32	
9	Diallo Salmata	X			X	APESS-DRI	70 47 05 08	
10	YAOGO Safiatou	X			X	AGED	71-13-10-42	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
11	OUATTARA Haowa	X			X	Oxfam / PTEM2 Pays	70-35-71-35	
12	ZOUNGRA François Régis		X		X	AGED / DORI Chef de projet	70399127	
13	Sidibé Mariam	X		X		UMPLIB Responsable Suivi	66014349	
14	DIALLO / KABORE Sandrine	X			X	SEVE-Africa/Ouaga Coordonnatrice	70-56-88-80 seveafrica@gmail.com	
15	ZAGRE W. Richard		X		X	GRAF / Ouaga Assistant de Programme	70265335 zagre.w.richard@gmail.com	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21

Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
16	YAREOGO Clarisse	X			X	Oxfam OP/MECV	70267688	
17	ZONGO/OUEDRAOGO Rosaline Patricia	X			X	Oxfam OP/CRAH	70429658	
18	BANANZARO Jean		X		X	CPT RTA	71410084	
19	DIEKO Amadou Hamia		X		X	APESS/Dir/Comptable	70458895	
20	Diallo Adama		X		X	UNPL-B/OHG/Président	70261173	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
21	BAZIEMO Balibié		X		X	GRAF / Omega Chauffeur	76636233	
22	KABORE Omer		X		X	OXFAM	70200240	
23	SERE Karime		X		X	oxfam	78162222	
24	POUBERE Dramane		X		X	AGED / Dori chauffeur		
25	Zoungrana Leopold		X		X	chauffeur APESS	70 23 45 07	

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Belgique
partenaire du développement

OXFAM

Date : 17/12/2021
Lieu : Salle de réunion Dima Hôtel

Atelier à bilan de l'année 2021 du Programme DGD 17-21
Liste de présence

N° Ordre	Nom et prénom(s)	Sexe		Age		Structure/Provenance/Fonction	Contacts Téléphone & email	Signature
		F	M	30 ans et moins	Plus de 30 ans			
26	Assoume Bokoum		X		X	AGED ZABRE Resp. Projet	70 15 78 64	
27	Oumar Touré					GENE AFRICA/OUAGA AGENT TECHNIQUE	70 34 53 27	
28	Zoungrana S. Guy F.		X		X	Oxfam au Burkina Agent	70 67 48 71	
29								
30								

S. Guy Frédéric ZOUNGRANA
Chargé de Programme SA-MECV

Karime SERE
RP MECV

Annexe 4 : Equipe d'évaluation

Noms	Prénoms	Nationalité	Expertise	Environnement de travail
OUATTRA	Haoua	Burkinabè	Suivi Evaluation	Oxfam au Burkina
YAMEOGO Ep. OUEDRAOGO	Clarisse	Burkinabè	Genre et Développement	Oxfam au Burkina
ZOUNGRANA	S. Guy Frédéric	Burkinabè	Economie rurale Genre et développement	Oxfam au Burkina
IMBERECHTS	Cécile	Belge	Suivi Evaluation	Oxfam Solidarité
NYSSEN	Gaëlle	Belge	Programmation DGD	Oxfam Solidarité
KRUIS	Marieke	Néerlandaise	Genre et Développement	Oxfam Solidarité
HOITINK	Conny	Néérlandaise	Suivi Evaluation	Consultante

Annexe 5 : Formulaire de corroboration

Evaluation par la récolte de effets

Formulaire de corroboration

Vous trouverez ci-dessous un échantillon des effets que nous avons recueillis au cours de cette évaluation et qui concernent le programme DGD 17-21. Nous aimerions recevoir votre avis sur ces résultats par le biais d'un court questionnaire à choix multiple.

Merci d'indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec la description des effets, leur signification et la contribution du programme DGD 17-21. La description des effets décrit le changement, la signification décrit pourquoi ce changement est important et la contribution décrit ce que le programme DGD 17-21 a fait pour contribuer à ce changement. Veuillez noter que le programme DGD 17-21 ne prétend pas que les résultats ont été obtenus uniquement grâce à lui. Nous décrivons plutôt la manière dont le programme DGD 17-21 a contribué, peut-être de manière modeste ou parfois indirecte, à l'effet.

Il ne s'agit pas d'un processus anonyme, car nous souhaitons utiliser vos commentaires pour renforcer la crédibilité et notre compréhension des effets et des contributions du programme. Si cela vous pose un problème, veuillez marquer toute réponse que vous ne souhaitez pas voir directement associée à votre nom avec un *. Votre nom et votre titre seront inclus dans la liste des corroborateurs pour tous les résultats que nous corroborons, mais ne seront pas directement associés à vos réponses marquées d'un astérisque.

Confédération Paysanne du Faso (CPF)

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
9	Le 5 octobre 2018, la secrétaire générale du Ministère de la Femme, lors d'une rencontre réunissant la secrétaire générale et les directions générales du Ministère de la femme, ainsi que le Collège des Femme (CDF), a annoncé officiellement que le CDF est dorénavant responsabilisé pour l'organisation de la Journée Internationale de la Femme Rurale (JIFR). A partir de cette date, le Ministère envoie à chaque édition un courrier invitant le collège des femmes à identifier les femmes pour la participation à la journée. Le CDF participe aussi à l'identification du thème, au lieu et au programme de la célébration.
	IMPORTANCE
	"Avant cette date, cette journée qui concerne les femmes rurales, n'était pas célébré de façon officielle, et l'implication et la responsabilisation des dites femmes dans l'organisation de cette journée n'était pas d'actualité. L'institutionnalisation de cette journée est une forme de reconnaissance par les plus hautes autorités de la contribution des femmes rurales au développement socioéconomique du Burkina Faso. Cet effet est d'une grande importance car il permet à des représentantes des femmes rurales de participer à et influencer des prises de décisions stratégiques du ministère en charge de la femme, en faveur des femmes rurales.
	CONTRIBUTION
	Entre mi-2017 et mi-2018, le collège des femmes avec l'appui technique (formation sur la négociation, le plaidoyer, prise de parole en publique et conduite de réunion) de la CPF et

	l'appui financier du partenaire Oxfam (DGD) conduisait pendant un an des actions de plaidoyer (élaboration d'une note de plaidoyer, audiences avec Mme le ministre, mise en place d'une délégation pour la conduite du plaidoyer, séance de travail avec la Direction générale de l'Autonomisation Economique de la Femme, DGAEF, organisation d'atelier d'interpellation des ministères de l'agriculture, de la femme de l'élevage, de l'environnement sur les action du gouvernement en faveur des femmes rurales ; interviews avec la presse nationale sur les besoins des femmes rurales auprès de la ministre de la femme pour expliquer le bien-fondé de l'institutionnalisation de cette activité.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Description : Auparavant, la journée de la femme rurale était organisée sans l´implication des femmes elles-mêmes ; elles n´en avaient pas d'informations. Avec le plaidoyer mené par le collège des femmes à partir de 2018, elles ont été associées à l'organisation des journées de Manga, Tenkodogo, Banfora et Ziniaré. Le CdF a conduit un plaidoyer à la cour royale de Tenkodogo pour l'accès des femmes à la terre.

Importance : implications des femmes aux activités, dotation des femmes rurales en matériels, positionnement et reconnaissance des femmes, grâce au renforcement de leurs capacités en plaidoyer et prise de parole (plaidoyer pour l'accès des femmes à la terre auprès du chef de canton de Koudougou Lallé Naaba entouré des autres chefs qui a permis l´obtention d´un terrain pour l'agriculture au profit des femmes).

Elles ont également conduit un plaidoyer auprès des candidats à la présidentielle pour la prise en compte de leurs priorités autour de 8 mesures.

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
22	A partir de 2018, le Collègue des Femmes (CdF) de la Confédération paysanne du Faso (CPF) a mené des campagnes de plaidoyer et de négociation auprès des autorités nationales pour l'amélioration des conditions de travail des femmes agricoles, spécifiquement des femmes rurales.
	IMPORTANCE
	Cette capacité développée par le collège des femmes démontre l'amélioration de l'autonomie des femmes rurales qui deviennent capables de mener des stratégies d'influences pour leur propre intérêt. La campagne a été menée en quatre étapes : élaboration d'un manifeste, signature du manifeste, suivi des campagnes électorales sur tout le territoire burkinabé pour la prise en comptes des revendications, suivi de l'application des différents points par le président élu (en cours).
	CONTRIBUTION
	La CPF, à travers le financement du programme DGD 17-21, a renforcé les capacités du CdF en prise de parole, en technique de plaidoyer, etc. Elle a coaché les membres du CdF qui aujourd'hui sont capables de défendre, seules, leurs intérêts et ceux des femmes rurales. Elles ont en outre la capacité de négocier des financements.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1.Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Description : Les femmes arrivent à approcher les chefs coutumiers et les autorités politiques pour faciliter leur accès à la terre. Obtention de ruches avec les agents de l'agriculture en 2018. Obtention de terres grâce au chef de Bagré en 2019. Obtention de crédits avec le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF). Mise en place de l'association des transformatrices Sougr Nooma (miel, produit locaux).

2. Sur l'**importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
23	En mars 2021, le ministère de l'Agriculture du Burkina Faso a lancé le processus de délivrance de la carte professionnelle du paysan au profit des agriculteurs et agricultrices de tout le territoire burkinabè.
	IMPORTANCE
	Cette carte professionnelle des exploitations agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques permettra aux paysans et paysannes d'être reconnus dans leur métier, leur facilitera l'accès aux crédits bancaires et aux services sociaux (cotisation CNSS et droits à la retraite). Ainsi, les femmes rurales pourront bénéficier dorénavant de statut de professionnelles et auront des facilités d'accès aux financements du fait de disposer d'un statut clair pour bénéficier des avantages du code des investissements.
	CONTRIBUTION
	La CPF a fait partie de ceux qui ont milité pour l'avènement de cette carte avec l'appui de Oxfam au Burkina. Il s'est agi de création d'alliances avec d'autres organisations paysannes afin d'organiser une campagne de plaidoyer en ce sens. Ce travail a pris deux à trois ans pour aboutir à la carte. Des séances de sensibilisations et d'informations avec le monde paysan mais aussi avec le ministère en charge de l'Agriculture ont été tenues par la CPF et ses alliés pour l'obtention de la carte et les avantages qui y sont liés.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1. Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Mais cette mesure n'est pas effective dans les zones d'insécurité

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Permet de cibler les agriculteurs, connaitre la taille de l'exploitation, catégorisation/ciblage des personnes vulnérables, la durée de vie de la carte est 5 ans et nous trouvons que les couts de renouvellement 2 500 francs CFA pour les producteurs individuel, 15 000 francs CFA pour une exploitation familiale collective et 25 000 francs CFA pour une entreprise individuel ou sociétale sont acceptable. Avec la carte l´agriculture est devenu un métier à part entière comme les autres métiers.

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Des alliances nouées avec la FENOP, Oxfam, AFDI, FNGN, CHRIST, SPONG, CRUS, OP membres et non membres de la CPF Etc. Elaboration et adoption de la loi votée en 2015 pendant la transition et les 3 décrets d'application en 2019. La mise en œuvre effective de cette loi est attendue dans toutes

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
25	En juin 2020, la 1ère session du Conseil d'administration de la CPF a décidé l'adoption d'un quota de 30% de jeunes et de femmes dans le Conseil d'administration.
	IMPORTANCE
	C'est est important pour la prise en compte des préoccupations des femmes et des jeunes dans les décisions et cela participe à une meilleure autonomisation des femmes et des jeunes.

	CONTRIBUTION
	L'équipe Genre de la CPF, mise en place lors du processus « Action apprentissage en Genre » du programme DGD 17-21 et qui est composée majoritairement de membres du collège des femmes de la CPF a fait un travail de plaidoyer et de sensibilisation auprès du conseil d'administration au cours de l'année 2019, pour arriver à ce résultat. Il s'est agi de plusieurs rencontres sur une période de trois années consécutives (2017-2020) avec les membres du conseil d'administration ainsi qu'avec le président de la CPF pour expliquer le bien-fondé de la participation des femmes et des jeunes au Conseil d'Administration.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1.Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Il n'y avait pas de jeunes de 18 à 35 ans dans l'ancien bureau

Les instances des organisations paysannes n´ont pas encore été renouvelées.

Avec la loi HOADA, les organisations de base sont en instance de conformité, ce qui permettra qu´au renouvèlement les jeunes soient pris en compte dans les instances. Dans les anciennes instances, était considéré comme jeune jusqu´à 40 ans.

Le collège des jeunes a vu le jour en 2016. Et depuis lors, les jeunes sont régulièrement associés et impliqués aux activités de la CPF.

Leur implication a permis aux jeunes de pouvoir prendre la parole surtout avec le programme de mentorat qui a préparé les jeunes au leadership.

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Intégration des jeunes, suivi de très près par les jeunes. Même si c'est une rencontre des femmes et adultes hommes les jeunes sont toujours représentés

Corroborateurs :

- Yaro Jacques, Producteur et membre du collège des jeunes de la Confédération Paysanne du Faso (CPF). Contact : +226 75101917
- SAWADOGO Eric, Animateur endogène de la CPF. Contact : +226 70702022
- Madame SEBEGO née TANSSEMBEDO Mamounata, Productrice de miel. Contact : +226 57128602/60333605

Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier (GRAF)

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
20	En octobre 2020, quatre propriétaires terriens de Bourzanga ont cédé en donation 3 ha de terre à 60 femmes de l'Association SougrNooma pour le développement des initiatives féminines (ADIF) pour la production maraichère (champ collectif).
	IMPORTANCE
	• Les 60 femmes membres de l'association, productrices maraichères bénéficient de droits d'exploitation sécurisés leur permettant de produire en toute quiétude. • Cette cession participe aux sensibilisations. Elle a eu un effet d'entrainement : d'autres femmes membres de l'association ont bénéficié de cessions de terre avec d'autres. • - les femmes bénéficiaires de la cession sécurisée ont augmenté leur production : environ 30 tonnes d'oignons en 2020 contre moins de 15 en 2019, accroissant du coup leur revenu.
	CONTRIBUTION
	Appui technique et financier de Oxfam au Burkina (DGD) à travers le GRAF : • Activités de sensibilisation • Activités de plaidoyer • Formations en plaidoyer et négociation • Dotation en intrants

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Je suis partiellement d'accord car le nombre de femmes bénéficiaires est de 31 au lieu de 60, occupant une superficie de 16 hectares.

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Je suis entièrement d'accord car les femmes bénéficiaires ont une autonomie financière. Elles contribuent aux dépenses de leurs ménages et à l'autosuffisance alimentaire. Les terres qu'elles occupent sont sécurisées. L'intervention du projet a permis de combattre certains clichés sur le rôle de la femme.

Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Je marque mon parfait accord ici car Oxfam a contribué énormément à l'accès des femmes à la terre. Des sensibilisations, des rencontres de plaidoyer, des formations au profit des acteurs fonciers ont eu lieu afin que ce résultat soit atteint.

Corroborateur : OUANDE Adama Secrétaire Général de la Mairie de Bourzanga. **Contact** : +226 76205336

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
29	Depuis 2019 jusqu'à 2021, 25 groupements de femmes de la commune de PADEMA, détenteurs de droits d'exploitation, ont demandé des documents de sécurisation de leurs droit fonciers, notamment des procès-verbaux (PV) d'entente foncière auprès de la Mairie. Les documents de cession faites à ces groupements sont des Memoranda d'entente foncière.
	IMPORTANCE
	L'obtention de droit d'exploitation procure à ces groupements de femmes, le droit d'exploiter sur une période relativement longue, de façon sereine, la terre cédée. A cet effet, ce processus est important parce qu'il permet aux groupements de femmes d'investir sans crainte sur la terre qu'elle exploite et d'espérer un retour de leur effort. Ces

	25 groupement ont toutes reçu leurs mémorandum d'entente foncière qui les sécurise sur leurs terres d'exploitation.
	CONTRIBUTION
	En 2019, 05 sessions de formation en leadership, en plaidoyer, en connaissance sur la loi à l'endroit de 35 femmes et 25 hommes ont été fourni par le GRAF à travers le financement du programme DGD 17-21 de Oxfam au Burkina. Le renforcement de capacité des femmes concerne les procédures d'obtention des APFR, les sensibilisations sur l'importance de la sécurisation, le renforcement des capacités des structures en charge des documents sur le foncier (CFV, CCFV, CVD).

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1.Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Les procès-verbaux (PV) d'entente foncière sont délivrés au niveau village auprès des propriétaires terriens. Par contre, au niveau de la mairie ce sont les attestations de possessions foncières rurales (APFR) qui sont délivrées.

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Cependant, l'APFR donne droit à plus de possibilités comme l'emprunt bancaire.

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Corroborateur : Mr le maire de Padéma, Dao Yaya. **Contact** : +226 76516587

Soutenir l'émergence et la valorisation de l'économie local en Afrique (SEVE Africa)

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
16	Après les campagnes hivernales de 2019 et 2020 lorsque l'eau est devenu rare, les populations locales de la commune de Zorgho et de Kongoussi ont détruit une partie des infrastructures (clôtures de protection des bassins et tout le reboisement - plantes) agroécologiques afin d'utiliser l'eau du bassin de collecte des eaux de ruissellement à d'autres fins (breuvage des animaux, usages ménagers, irrigations d'autres parcelles de production).
	IMPORTANCE
	La destruction amène les conflits et un malaise au sein de la communauté car les propriétaires et bénéficiaires des BCER ne veulent pas que d'autres personnes utilisent l'eau. Lors de la construction du BCER, le chef a demandé de l'aide à ces personnes qui ont refusé alors que maintenant elles souhaitent profiter de son utilisation. Si les clôtures sont endommagées cela représente un gros risque pour les enfants et le bétail qui peuvent tomber et se noyer dans le bassin (où il y a également un caïman). Ceux qui détruisent le font la nuit donc c'est difficile de dire qui c'est mais ce sont ceux qui n'ont pas participé à la construction des BCER et aussi les personnes déplacées internes qui n'ont pas accès à l'eau dans les camps de réfugiés.
	CONTRIBUTION
	Ces infrastructures agroécologiques ont été réalisé par SEVE-Africa avec le soutien le programme DGD à partir de 2019 à 2021 au bénéfice de groupements féminins et masculins pour leur permettre de poursuivre leurs activités agricoles durant une poche de sécheresse de 21 jours.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1. Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Des solution palliatives ont été trouvées pour minimiser les risques à travers le renforcement des clôtures avec les grillages.

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

D'accord avec l'importance de l'effet pour ce qui concerne les risques et la mauvaise volonté de certaines personnes. Mais il ne peut se prononcer sur le cas des personnes déplacées internes (PDI).

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Entièrement d'accord pour la contribution de SEVE Africa mais ne peut pas donner d'informations sur la contribution de Oxfam.

Corroborateur : SAWADOGO Pamoussa, Pasteur de Tamidou. **Contact** : +226 71134416

Union nationale des mini laiteries et producteurs du lait local au Burkina (UMPL-B)

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
26	A partir de 2017, le Ministère en charge des ressources animales a commencé à participer activement, chaque année, aux 72 heures du lait local à travers le financement et la contribution à l'élaboration des messages de plaidoyer desdites journées. Le ministère assure la présidence des 72h du lait local, met un technicien à la disposition de l'union des mini-laiteries UMBL/B pour faciliter les rencontres et fait partie de la commission « Thème ». Le Directeur de communication dudit ministère joue le rôle de maitre de cérémonie.
	IMPORTANCE
	L'activité bénéficie désormais d'un appui gouvernemental. Le gouvernement constitue un allié important pour l'UMPL/B pour la lutte contre les produits laitiers à base de lait en poudre. Ce soutien a permis la révision de l'arrêté ministériel afin de prendre en compte spécifiquement le lait local dans les commandes publiques. Aujourd'hui, le ministère assure la présidence des 72h du lait local, met un technicien à la disposition de UMBL/B pour faciliter les rencontres et fait partie de la commission « Thème ». Le Directeur de communication dudit ministère joue le rôle de maitre de cérémonie.
	CONTRIBUTION
	A partir de 2017, Oxfam au Burkina a soutenu la tenue des rencontres régulières de négociation et de plaidoyer de l'union nationale de mini-laiteries et producteurs de lait au Burkina (UMPL/B) auprès des autorités gouvernementales, notamment le ministère en charge de l'élevage (MRAH) pour son implication et son soutien à l'organisation des 72 heure du lait local. Cela a permis de renforcer la confiance et par ricochet bénéficier de la caution de ce ministère de tutelle (MRAH). En plus de cela la présence de l'UMPL/B sur le terrain et ses appuis aux membres financés par le projet DGD dénotent de son importance et de sa notoriété dans la filière lait local.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

1. Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

2. Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

L'arrêté ministériel (signé du premier ministre) encourage l'utilisation des produits locaux dont le lait local et ses produits dans les commandes publiques.

3. Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

EFFET	DESCRIPTION DE L'EFFET
1	En début 2019, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a lancé une commande institutionnelle auprès de la laiterie Kossam Sayè Seeno, qui ne produit que du lait local. Ce contrat fait cas d'une commande de 700 litres/jrs/5jrs/semaine et 9 mois par an avec tacite renouvellement.
	IMPORTANCE
	Le marché institutionnel permet de vendre le lait à un prix rémunérateur avec des contrats sécurisés. Ce qui permet à la laiterie d'améliorer son chiffre d'affaire. Cela constitue des sources de motivation (garantie de revenu sur une longue période et prix d'achat au producteur supérieur aux prix du marché 500 contre 400) pour les acteurs des chaines de valeur qui comprend 173 personnes dont 127 hommes et 46 femmes. 121 personnes sont jeunes. En 2020 le chiffre d'affaire de la laiterie a baissé à cause de la pandémie du COVID 19 ayant entrainer la fermeture des écoles.
	CONTRIBUTION
	L'UMPL/B à travers le programme DGD 17-21 a: • Contribué à améliorer la qualité des produits laitiers de la laiterie Kossam Sayè Seeno via les Renforcement de Capacité des techniques de production et de transformation mais aussi par les matériels.

	• Actualisé et implémenté de la charte qualité de l'UMPL/B • Plaidoyer auprès des autorités (Ministère en charge des ressources animales, les Institutions, etc.) à travers les 72 heures du lait local sur les achats institutionnels.

Merci de surligner vos réponses à propos du résultat ci-dessus.

Sur la **description** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Sur **l'importance** de l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Le cas échéant, merci d'indiquer tout désaccord que vous pourriez avoir avec l'exactitude de la description de l'effet, présenter une description alternative ou des informations supplémentaires.

Sur la contribution à l'effet : dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que l'information est exacte ?

- Entièrement d'accord
- Partiellement d'accord
- Pas d'accord
- Je ne sais pas

Corroborateur : Congo Issa ex. Chef de service lait de la Direction Générale de Promotion des filières animales. **Contact** : +226 70997851

Annexe 6 : plan d'évaluation

Récolte des Effets
Plan d'évaluation 2021
Oxfam Solidarité
Pays : Burkina Faso

Introduction

Ce modèle de conception est utilisé dans le cadre de la formation Récolte des Effets (Outcome Harvesting) pour Oxfam Solidarité en avril et mai 2021. L'objectif de ce document est que les participants apprennent à développer un design d'évaluation Outcome Harvesting, tout en réalisant une première ébauche du design pour l'évaluation finale à venir.

Champ de l'évaluation

L'évaluation finale de la DGD porte sur l'ensemble des résultats et des objectifs spécifiques d'un programme, qu'ils aient été atteints ou non. En ce sens, l'objectif premier de l'évaluation finale est de rendre compte des résultats obtenus par le programme.

Les Objectifs Spécifiques définis dans le programme DGD pour les pays identifiés sont :

OS1 Burkina Faso	Promouvoir avec la participation des femmes et des jeunes un secteur agricole performant, durable et basé sur l'agriculture familiale au sein d'une économie rurale inclusive et assurer la sécurité alimentaire.
OS1 Mali	2000 paysan.ne.s impliqué.e.s dans les chaines de valeur riz, lait et soja obtiennent de l'Etat, des autorités locales et des acteurs du marché des conditions et politiques agricoles qui leurs sont favorables.
OS1 RD Congo	Augmentation des revenus agricoles pour des paysan.ne.s grâce à l'amélioration de la professionnalisation des producteurs familiaux et leurs organisations.

La DGD nous demande également d'évaluer certains des critères du CAD[8] :

- **EFFICACITÉ :** l'intervention atteint-elle ses objectifs spécifiques et résultats ?
- Un accent particulier sera mis sur la **DURABILITÉ** en lien avec les stratégies de sortie : les effets du programme sont-ils durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ?
- **IMPACT :** le programme a-t'il eu des effets inattendus ?

Objectifs de l'évaluation

[8] Comité d'aide au développement (*CAD*) de l'*OCDE*

- Contrôler l’atteinte des Objectifs Spécifiques et résultats du programme pour les trois pays suivants : Burkina Faso, Mali, RD Congo.
- Disposer de nouvelles orientations pour l’amélioration et le renforcement du nouveau cycle de programme 2022-2026.
- Générer des apprentissages pour les actions futures

Méthode

La méthode utilisée dans cette évaluation est la récolte des effets (Outcome Harvesting), un outil fortement participatif axé sur l'utilisation des informations générées par l’évaluation. Il permet aux évaluateurs, aux pouvoirs subsidiants et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner un sens aux effets qu'ils ont influencés lorsque les relations de cause à effet sont inconnues ou partielles. Contrairement à certaines méthodes d'évaluation, la récolte des effets ne mesure pas le progrès vers des effets ou des objectifs prédéterminés, mais recueille plutôt des preuves de ce qui a été réalisé et travaille à rebours pour déterminer *si* et *comment* le projet ou l'intervention a contribué au changement.

L'approche de la récolte d'incidences comprend six étapes :

- Concevoir la récolte (plan d’évaluation)
- Consulter la documentation et formuler les effets provisoires
- S'engager avec les sources humaines
- Corroborer les effets
- Analyser et interpréter les effets
- Soutenir l'utilisation des résultats

Ce document de conception sera un document vivant qui sera mis à jour pendant la récolte, lorsque de nouvelles connaissances seront acquises sur le processus à suivre.

Etape 1: Utilisateurs, utilisations et questions évaluatives

Utilisateurs et utilisation

La récolte d'incidences est une approche participative fondée sur les principes de l'évaluation axée sur l'utilisation. Cela signifie que les utilisateurs sont impliqués dans la conception de l'évaluation ainsi que pendant le processus d'évaluation. Plus l'implication des utilisateurs visés est grande, et plus l'évaluateur prend le rôle de **facilitateur** dans une enquête conjointe plutôt que celui d'**expert** brandissant des instruments de mesure "objectifs", plus la qualité et la validité de l'évaluation seront grandes**.**

La première tâche de la récolte des effets est donc d'identifier les utilisateurs et leurs utilisations de l’évaluation. Les utilisateurs sont les acteurs qui prendront des mesures sur la base des résultats. Il peut y avoir plus d'acteurs intéressés par la lecture des résultats, mais il n'y en aura que quelques-uns qui utiliseront réellement les résultats pour prendre des décisions.

	UTILISATEURS				
UTILISATIONS	DGD	OIB, OiM,	Partenaires		

		OiBF, OiDRC,			
1. Evaluer l'atteinte des OS, résultats et critères CAD du programme	X	X	X		
2. Prendre des décisions pour les prochains subsides	X	X	X		
3. Apprendre, améliorer les pratiques et la gestion des futurs programmes		X	X		
4. Assurer la redevabilité envers les bénéficiaires		X	X		
5. Diffuser les résultats de la récolte des effets		X	X		
6. Faire du plaidoyer à l'endroit des autorités, à partir des résultats de l'évaluation		X	X		

Questions d'évaluation

Sur la base de l'utilisation de la récolte, les questions d'évaluatives auxquelles le processus de récolte des effets permettra de répondre sont identifiées. L'évaluateur analysera et interprétera l'information recueillie par le biais de la récolte des effets afin de répondre à ces questions. Il est donc crucial de formuler les questions avec précision. L'idée n'est pas d'avoir une longue liste de questions, mais d'avoir une ou quelques questions bien formulées. Les changements apportés à ces questions pourraient entraîner des changements dans le processus d'évaluation plus large.

Questions d'évaluation générales
1. Dans quelle mesure les effets montrent-ils que le programme a atteint les Objectifs spécifiques et résultats prévus ? 2. Quels types d'effets inattendus, positifs et négatifs, sont produits par le programme ? 3. Les effets montrent-ils des transformations dans les relations de pouvoir, spécifiquement celles liées à la justice de genre ? 4. Les effets montrent-ils des bénéfices durables ? Pour qui ? Comment et pourquoi ? 5. Quels sont les principaux enseignements et recommandations pour les programmes futurs ?
Questions d'évaluation spécifiques (max. 2)
1. Dans quelle mesure les effets montrent-ils des évidences éventuelles à utiliser pour les futures campagnes de plaidoyer pour l'accès sécurisé des femmes et des jeunes filles aux ressources de production (terre, financement, etc.) ?

Etape 2: Révision de la documentation

Quelles sources documentaires allez-vous utiliser pour une première ébauche d'effets ? Remarque : Attention, quels sont les documents les plus pertinents dans lesquels nous pourrons identifier les effets ? Se base-t-on d'abord sur les rapports, ou cherche-t-on déjà d'autres sources documentaires nous permettant d'identifier des effets inattendus ? On commence d'abord avec les rapports annuels, car on ne veut pas perdre trop de temps des parties prenantes. Pour les effets inconnus, c'est plus difficile à chercher.
• Rapport annuel (Score de performance DGD), semestriels • Leçons apprises et suivi de leur mise en application • Rapport de l'atelier de systématisation d'expérience (évaluation à mi-parcours) • Rapport de différentes études menées • Rapports d'activités des partenaires • Cadres légaux ayant éventuellement changé • Rapports d'ateliers de bilan • Impact covid, études de récoltes d'évidences pour les activités de plaidoyer (accès à la terre, facteurs de production – financement, conditions de travail des femmes)

Etape 3: S'engager avec les sources

Les données, les déclarations d'effet, seront collectées en word/excel et stockées dans Oxfam Box.

Qui décrira les effets ?	• Les partenaires UMPLB, GRAF, APESS, WILDAF, CPF, SEVE, collège des femmes de la CPF, collège des jeunes de la CPF ; • Les bénéficiaires (laiteries, EFA au niveau de l'APESS) ? • Autres acteurs sociaux pertinents ?
Remarques de Conny Pour le résultat liés au renforcement des capacité des partenaires, les partenaires eux-mêmes savent le mieux et peuvent l'écrire (et comme tout effet, de façon concrète, en décrivant le changement de comportement). Qui est le mieux placé pour décrire les effets ? Cela dépend des personnes. Souvent, une ou deux personnes par partenaire participent à l'atelier et décrivent ensemble les effets. Quelques personnes ressources parmi les membres peuvent également être très utiles. Il est important de s'assurer que le nombre de participants à l'atelier n'est pas trop élevé, car chacun aura besoin de soutien, du feedback sur les ébauches d'effets décrits...	
Qui qui seront les récolteurs qui encadreront les sources pour décrire les effets ?	Equipe de projet d'Oxfam : Guy Frederic Zoungrana + MEAL + nouvelle personne OIC - prévoir partage des tâches et des rôles (coaching auprès des sources notamment)
Comment allez-vous récolter les effets ?	1) Pré-récolte: revue des rapports et documents et identifier les principaux effets sur cette base

(p.ex. atelier, interview, e-mail...)	2) Atelier participatif ; interviews éventuellement - durée? Guy + l'équipe d'évaluation + OBE

Etape 4: Corroboration

L'objectif principal de la corroboration des effets récoltés doit être identifié. Il s'agit soit de renforcer la crédibilité des effets, soit d'approfondir les connaissances sur les effets récoltés et éventuellement d'ajouter de nouveaux effets, soit une combinaison des deux. La corroboration est effectuée en vérifiant l'exactitude des déclarations d'effets auprès de quelques personnes, indépendantes de la mise en œuvre du projet, mais qui en ont une bonne connaissance.

Que l'est le principal objectif de la corroboration ?	Redevabilité (regard externe, transparence, objectivité) Obtenir de nouvelles informations sur les effets
Qui va corroborer ? Et quand ?	MEAL OIC - ou consultant + OBE ? Septembre-Octobre
Combien d'effets seront corroborés ?	• 20% des déclarations d'effets seront corroborées par pays/région • Au moins deux effets portant sur la durabilité • Au moins un effet portant sur un effet inattendu • Au moins un effet sur la transformation des dynamiques de genre
Critères de sélection des effets Quels critères utiliserez-vous pour décider des effets qui seront corroborés ?	• Les effets les plus importants, notamment à la lumière l'efficacité, de la durabilité et de la transformation des dynamiques de genre. • Les effets relatifs aux OS et R du programme • Les contributions les plus élevées. • Ceux sur lesquels nous avons un doute. • Ceux sur lesquels nous voulons en savoir plus.
Combien de corroborateurs allez-vous contacter par effet?	2 ou 3

Etape 5: Analyse et interprétation

Qui analysera et interprétera les effets?	• *1 jour d'analyse collectif après les ateliers de récolte de juillet (29-30) et après la corroboration vers octobre-novembre.* • *Le bureau pays finalise l'analyse/interprétation et rédige un projet de rapport.* • *Échanges P2P (OBE-OIC) pour l'analyse transversale et analyse des données*

Quelles catégories seront utilisées **par tous les pays** pour classer les effets ?	1. Contribution aux OS du programme
	2. Types d'acteurs sociaux
	  ○ Acteurs étatiques
	  ○ Collectivités décentralisées
	  ○ Services techniques de support
	  ○ Organisations de base: org. Femmes, org. Jeunes, org. Paysannes, mouvement sociaux, producteurs
	  ○ OSC autres
	  ○ Secteur privé /Tranformateurs/Distributeurs
	3. Importance de la contribution
	4. Transformation des rapports de genre
	5. Critères de durabilité (environnementale, sociale, organisationnelle/institutionnelle + ?)
	6. Effets inattendus et négatifs

Quelles catégories spécifiques par pays ?	Relative à la question d'évaluation : apprentissages liés aux campagnes de plaidoyer pour l'accès sécurisé des femmes et des jeunes filles aux ressources de production. Type de changement + contribution ?

Etape 6 : Utilisation des résultats

Quand la réflexion sur les résultats ou les conclusions aura-t-elle lieu ?	Dans la foulée de la rédaction du rapport final
Quand les décisions seront-elles prises sur la base des résultats de l'évaluation ?	Lors de la rédaction de la *réponse managériale* pour la DGD
Une autre communication est-elle prévue (ex. partage avec d'autres acteurs, avec les bénéficiaires…)	A préciser plus tard